



# VALLÉE DE LA PETITE NATION

Vol. 6 - No. 22

ST-ANDRE-AVELLIN

JEUDI, 6 AVRIL 1967

Copie : \$0.10 sous

**Peinture**

**Quincaillerie**

**Matériaux de construction**

**THURSO**

**LUMBER**

THURSO QUE

Magasin : 985-2253  
377, rue Victoria

Cour à bois : 985-2282  
148, rue Alexandre.

## L'ENCYCLIQUE "POPULORUM PROGRESSIO" PRONE UN FONDS MONDIAL CONTRE LA MISERE

L'ETAT A LE DROIT D'ADOPTER DES MESURES APPROPRIÉES POUR LE CONTRÔLE DES NAISSANCES

Le Pape Paul VI a publié la semaine dernière une encyclique dans laquelle il a reconnu pour la première fois, qu'il y a une place pour l'exercice du contrôle des naissances, mais, SANS AVOIR RECOURS AUX CONTRACEPTIFS ARTIFICIELS.

L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE.

Le pape a reconnu le droit aux gouvernements d'adopter des mesures appropriées pour le contrôle de la population, mais il a clairement indiqué que "seules les mesures maintenant approuvées par l'Eglise peuvent être adoptées; soit la méthode cyclique ou l'abstinence totale de relations sexuelles".

Toutefois, des spécialistes du Vatican ont noté qu'en s'abstenant de mentionner des techniques de restrictions artificielles des naissances comme la pilule, le Pape a laissé la porte ouverte à des changements futurs lors d'une décision séparée, sur cette question, décision attendue plus tard cette année.

L'encyclique sur le développement des peuples a modifié les vues pontificales voulant que la seule solution pour combattre l'explosion natale soit de produire plus de vivres.

Le Pape a proposé un fonds global pour lutter contre la misère.

UN FONDS MONDIAL ANTIPAUVRETE.

Le document papal de 12,000 mots propose que le fonds mondial contre la misère, divertit de la course aux armements, soit appliqué à l'élimination de la faim et pour la réduction de la pauvreté. Le document propose aussi que le capitalisme à but lucratif soit tempéré pour le respect de la justice sociale "dans certains cas extrêmes".

Paul VI a condamné le nationalisme exacerbé et le racisme.

EXCES DU CAPITALISME.

L'encyclique intitulée "Populorum Progressio" ou "du progrès des peuples" condamne les maux du capitalisme et un glissement vers les idéologies totalitaires.

Quant à la surpopulation, le pape dit: "Les autorités publiques peuvent intervenir en favorisant l'accès du peuple aux renseignements appropriés et par l'adoption de mesures qui conviennent".

"Cependant, d'ajouter Paul VI, les actes des gouvernants, doivent être en conformité avec la loi morale, et le respect et la liberté des couples mariés".

L'encyclique ajoute: "Là où le droit inaliénable au mariage et à la procréation est absent, la dignité humaine cesse d'exister".

LES PARENTS

"C'est aux parents de décider en dernière analyse du nombre d'enfants qu'ils auront en prenant leurs responsabilités envers Dieu, eux-mêmes, et envers la société à laquelle ils appartiennent. Dans tout ceci, les parents doivent suivre les directives de leur propre conscience, illuminée par la loi de Dieu, authentiquement interprétée et soutenue par la confiance en Lui".

AUX RICHES D'AIDER LES PAUVRES

Le Pape a demandé aux nations riches de porter le coût, de créer un monde dans lequel chacun pourra vivre "une vie humaine bien remplie".

"Les biens superflus doivent être mis au service des nations pauvres, autrement; la mesquinerie des nations riches ne pourra que provoquer le jugement de Dieu et la colère des pauvres avec des conséquences que personne ne peut prévoir".

Le Pape a qualifié les dépenses inutiles pour les armements de "scandale intolérable". Il a demandé que ceux qui sont en autorité le comprennent avant "qu'il ne soit trop tard".

LA PAIX

"La paix, a dit Paul VI, ne peut se limiter à l'absence de guerre, le résultat d'un équilibre toujours précaire des forces en présence. Faire la guerre à la pauvreté, dit-il, et lutter, contre l'injustice, est promouvoir le bien commun de l'humanité."

"Il y a des injustices qui crient vengeance au Ciel".

"Quand des populations entières manquent du nécessaire et vivent dans un état de dépendance qui leur interdit toute responsabilité et toutes initiatives, toute chance d'avancement culturel et social, la participation à la vie politique, le recours à la violence comme moyen de redresser ces injustices à la dignité humaine, devient une grave tentation, de dire Paul VI.

LA REVOLUTION

"Cependant, nous savons qu'un soulèvement révolutionnaire en dehors du cas manifeste où il faut rejeter une longue tyrannie peut produire de nouvelles injustices et jeter en déséquilibre encore plus d'éléments et apporter de nouveaux désastres."

En dépit des mots négatifs, ceci équivalait à dire qu'en certains cas, la révolution est dans l'ordre.

POINTS SAILLANTS DE L'ENCYCLIQUE DE PAUL VI SUR LE PROGRES DES PEUPLES

- 1 - Lois de l'Eglise et natalité
- 2 - Responsabilité parentale
- 3 - Fonds mondial contre la misère
- 4 - Excès du capitalisme condamnés
- 5 - Idéologies totalitaires à rejeter
- 6 - Le devoir des nations riches
- 7 - Ne pas provoquer le pauvre

### MEDECIN DE GARDE

Le Médecin de garde pour la prochaine fin de semaine sera le Dr. Hubert St-Louis, de St-André-Avellin, Tél. 14.

### LIGUE DE

### BALLE-MOLLE

### PETITE-NATION

Une assemblée régulière de la ligue sera tenue lundi le 10 avril 1967 à l'Hôtel au Vieux Pin à 8 hres P.M.

Sujet à discuter: Nomination du président, Nomination du secrétaire, Etude des règlements, Acceptation du nouveau club s'il y a lieu.

De plus la direction de la ligue Petite-Nation prie les récipiendaires de trophée de l'année 1966, de bien vouloir remettre ces trophées à cette assemblée, afin qu'au début de la cédule tous les trophées soient sous le contrôle de la ligue.

Tous les clubs de l'an passé sont priés d'être présents à cette réunion, ainsi que tous les clubs intéressés.

## VOULEZ-VOUS COLLABORER AVEC VOTRE JOURNAL ?

Depuis la fondation du journal La Vallée de la Petite-Nation, nous avons en maintes occasions invité la population à collaborer avec la direction afin de rendre le journal toujours de plus en plus intéressant.

Aujourd'hui nous lançons encore cet appel à tous ceux qui seraient intéressés.

Nous reconnaissons que plusieurs sont incapables de faire de la rédaction pour un journal mais je pense que dans chaque municipalité du comté, il y a des personnes qui pourraient le faire. Qu'attendent-elles? La plupart du temps la raison principale, c'est l'indifférence.

Dans son chapitre sur le civisme, Jean-Paul Lemay écrit ce qui suit: "Un grand nombre de citoyens n'ont aucune conscience de leurs devoirs

civiques. Ils se contentent d'être des parents exemplaires, des exécutants habiles dans l'exercice de leur profession et de ses amis agréables pour leur entourage immédiat. Mais le sens social leur fait complètement défaut. Leur justice et leur charité n'atteignent que des individualités. Il leur manque l'élévation nécessaire qui incite à pratiquer le bien commun.

Le professeur Lemay déclare ensuite que le principal obstacle à la pratique du civisme, c'est l'égoïsme. L'égoïsme recherche avant tout son propre bien, il ne pratique la justice et la charité que s'il y voit son profit. Un peu plus loin, parlant des devoirs civiques du citoyen, le professeur Lemay écrit ceci:

"Tout citoyen digne de ce nom, doit se faire un devoir, d'aimer sa patrie, de vouloir son bien et de désirer qu'elle soit grande et prospère."

Certains individus trouvent toujours à redire contre tout et contre tous. Pour eux rien n'est beau, rien n'est bon, rien n'est vrai. Ce sont les mêmes qui ont mille et une raisons pour se dérober lorsqu'on fait appel à leurs services. Malheureusement, cette catégorie d'indésirables a tendance à s'accroître.

Pour se développer heureusement, un pays doit pouvoir compter sur des citoyens dignes de ce nom, des hommes qui prennent à coeur l'intérêt public, qui participent activement à la vie communautaire, qui collaborent au progrès, (fin de

la citation).  
Le bien commun d'une municipalité, d'une région, c'est un ensemble de concitoyens et de moyens favorables à l'épanouissement de tous, une somme de biens collectifs, il est toujours possible de le parfaire ou de l'augmenter.


Votre hebdomadaire peut donc faire beaucoup pour le bien commun du territoire qu'il dessert. Ceci dit, chers lecteurs, nous espérons que ceux qui ont des aptitudes pour la composition, ceux qui ont à coeur le progrès de leur région, ceux qui se dévouent au sein des organisations sociales, religieuses, culturelles ou sportives, enfin tous ceux qui veulent voir notre région se développer, vont offrir leur collaboration à notre journal.

Toutes les nouvelles ou communiqués doivent nous parvenir à Buckingham, au plus tard le lundi de chaque semaine. Adressez votre correspondance à Vallée de la Petite-Nation, C.P. 1390, Buckingham.

En terminant, je vous laisse comme stimulant, ces paroles du regretté John F. Kennedy, lors de son assermentation comme chef des Etats-Unis: M. Kennedy disait: Ne demandez pas ce que les Etats-Unis peuvent faire pour vous; demandez plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays.

En 1967, nous, nous vous disons ceci: "Ne vous demandez pas ce que le journal peut faire pour vous. Demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour que votre journal remplisse sa mission..."

Roméo Chartrand,



**VALLEE DE LA PETITE-NATION**

Publie et imprime par "LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

C.P. 1390  
TEL.: 986-5082  
585 RUE JAMES  
BUCKINGHAM

Rédacteur :  
ROMEO CHARTRAND

Représentants:

St-André-Avellin: M. Gilles Lanthier  
Montebello : M. Fidèle Lalonde  
Papineauville : M. J. Paquette  
Plaisance : Mme Joseph Marcotte  
M. Jules Desjardins  
Thurso: M. Jacques Chaput

JOURNAL DEVOUE AUX INTERETS  
DE LA PETITE-NATION :

THURSO, PLAISANCE, FASSETT, PAPINEAUVILLE,  
MONTEBELLO, ST-EMILE DE SUFFOLK, NAMUR,  
LAC-DES-PLAGES, DOILEAU, DUHAMEL, RIPON,  
ST-SIXTE, MONTPELLIER, CHENEVILLE, NOTRE-  
DAME DE LA PAIX, ST-ANDRE-AVELLIN, ST-REMI  
D'AMHERST, VENDEE.

ABONNEMENT : CANADA: 1 AN ..... \$3.00  
LE NUMERO : ..... \$0.10 HORS DU-CANADA: 1 AN... \$4.00

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2ième classe de la présente publication.

## Après Pâques

Il convient que je vienne signaler publiquement la belle publicité faite par tous nos journaux à l'occasion de la commémoration des événements tragiques qui ont marqué les derniers jours de la vie terrestre de Jésus. La radio et la télévision méritent également la même appréciation. Je m'en réjouis et j'espère qu'il en est ainsi pour tous les croyants. Pour éviter tout doute sur la vérité de ce que je viens de déclarer, je dois dire que je reçois, une centaine de journaux chaque semaine, hebdomas et quotidiens, et ce qui m'arrive en plus par la voie des ondes est amplement suffisant comme sources d'information. Mon témoignage est donc sûrement le plus conforme aux faits.

Sans vouloir attester de préférence, je me permets de signaler tout particulièrement le quotidien "La Voix de l'Est" de Granby pour sa publication d'un texte de Georges W. Cornell de la Presse Associée. J'y ai appris une chose que j'ignorais. Je suis certain que beaucoup sont dans mon cas sur un détail d'un fait important lors du procès de Jésus. Il s'agit du chant du coq se rapportant, au reniement de Pierre. Je reproduit ce passage textuellement. "A un certain moment comme les notes du clairon appelées le chant du coq, se faisaient entendre pour annoncer le changement de la garde romaine, Jésus leva les yeux vers la porte de la salle des gardes, et rencontra ce ux de l'apôtre Pierre qui l'avait renié lorsqu'on l'avait interrogé." Tous les chrétiens savent que l

repentir ce regard produisit chez Pierre.

Cette belle publicité sur la Semaine Sainte m'a inspiré ce qui suit. Je veux dire à tous les directeurs des médias d'information de ne pas craindre de faire une large place à la Bonne Nouvelle en tout temps; pas seulement au moment des grandes commémorations religieuses. La Bonne Nouvelle n'est pas une chose ennuyante. Quand on sait l'exploiter habilement, elle peut rivaliser avantageusement avec la mauvaise nouvelle, même si celle-ci comporte du sensationnel. Et cela d'autant plus que la Bonne Nouvelle est ce que le public lecteur ou auditeur a le plus besoin. Sans la présence de la vérité évangélique dans les fmes, la paix sociale est impossible.

Je ne veux pas déprécier ici les deux autres grands médias d'information, mais c'est encore le journal qui est le roi de la propagande. Il n'est pas près d'être détrôné. Après l'éloquence de l'homme, c'est la toute puissance humaine auprès des masses. Que va être le sort du christianisme si dans les journaux on parle de son fondateur seulement à l'occasion des grandes fêtes chrétiennes? A qui appartiendra la direction morale du monde, si les chrétiens ne sont pas là pour aider à la cause du christianisme sur la place publique où se joue le sort des idées qui mènent ce monde?

Georges Bergeron, Directeur des militants chrétiens.

## LA C.I.C. ET LE REGROUPEMENT

PRENDRE DES MESURES POUR UN REGROUPEMENT RAPIDE ET EFFICACE DES COMMISSIONS SCOLAIRES LOCALES.

"Les commissions scolaires locales, actuellement responsables de l'enseignement élémentaire, ne sont pas en mesure de répondre efficacement aux besoins des enfants qui ont droit à une éducation de bonne qualité. Il est urgent que le gouvernement prenne des mesures pour que le regroupement des commissions scolaires se fasse rapidement. Le regroupement volontaire est une utopie car ce n'est pas tellement le nombre qui compte comme le fait d'une autorité unique sur l'enseignement secondaire et élémentaire."

Ainsi s'exprimait M. G.-Raymond Laliberté, président de la C.I.C., au cours d'une émission télévisée, diffusée sur la majorité des postes privés du Québec. M. Laliberté a rappelé l'énorme gaspillage que constitue l'existence de près de 1,500 commissions scolaires sans quoi pour autant donner aux parents une présence réelle là où sont leurs enfants, dans les écoles. Il a en outre fait état du fait que le gouvernement avait provoqué une crise scolaire pour une somme de environ \$4,000,000, - les dépenses inadmissibles - alors qu'il en coûte plus d'un million seulement en intérêts sur les emprunts à court terme qu'exécutent les commissions scolaires régionales parce que les locaux retardent à payer leurs comptes. "Ajoutez à ce million les dépenses d'administration et la perte d'énergie que constitue une multiplicité d'administrations distinctes pour chaque municipalité, et vous aurez une idée du gaspillage en éducation."

Au cours de cette même émission, M. Laval Grondines, directeur du Service technique de la C.I.C., a rappelé certains chiffres qu'avait révélés la Commission Parent au cours de son enquête. Dans le secteur catholique, il y a 1383 commissions scolaires locales, dont près de 1,000 ont moins de 500 élèves. M. Grondines a souligné que la plupart de ces petites commissions scolaires, n'étaient pas en mesure d'assurer à l'enfant un service efficace et qu'il était urgent que les gens du Québec regroupent leurs forces pour se donner un système d'éducation cohérent.

## Dernier avis aux abonnés

Tous les abonnés qui ont reçu un avis ces jours derniers sont priés de prendre note qu'ils n'ont que dix jours pour acquiescer leur renouvellement. Les avis ont été postés le 31 mars et le 10 avril ceux qui n'auront pas payé, leur abonnement sera annulé.

De plus, tout abonnement annulé n'est pas renouvelable dans les prochains trois mois, à moins que l'abonné paie son arriéré.

Il est regrettable que chaque année, une centaine d'abonnés attendent le moment de leur annulation pour agir.

Nos représentants font la collection nous envoyons ensuite un avis aux retardataires. De plus, à maintes occasions nous passons un rappel dans le journal, et malgré tout, un certain nombre attendent la cancellation.

Dans un même ordre d'idée, nous tenons à féliciter la grande majorité de nos lecteurs qui depuis le début du journal en 1961, ont toujours acquitté fidèlement leur renouvellement.

Nous sommes persuadés qu'avec un peu de bonne volonté, tous nos lecteurs pourraient faire de même.

S'abonner à la Petite-Nation s'est travailler au bien commun de son village et de sa région.

La direction.

## REPOSE A UN CRITIQUE DE PLAISANCE

En réponse à un article publié récemment un quidam émettait son opinion sur la participation municipale dans un projet à l'égard du centenaire de la Confédération. Donner son avis est justifiable mais s'approprié l'opinion de ses concitoyens l'est moins. A cet effet, je me permets de faire une critique personnelle d'une critique impersonnelle.

D'après des mots déjà utilisés, analysons maintenant cette ignorance totale dont on a parlé afin de savoir où rebondira la balle. En premier lieu, le centenaire remet en mémoire nos Pères de la Confédération puisque sans eux notre pays, l'un des plus vastes du monde, ne serait sans doute jamais né et ne s'étendrait pas aujourd'hui d'un océan à l'autre. Dévaloriser ce fait, c'est diminuer la mémoire de nos ancêtres. Certes, depuis lors, certaines injustices à l'endroit des canadiens-français se sont glissées, mais tout de même, louons les mérites de l'Angleterre qui, s'occupant de notre pays, allait à l'encontre de la France qui refusait les sacrifices pour quelques arpents de neige. En somme, malgré ces injustices prenons à coeur la réussite de ces festivités afin de relancer vers son second centenaire un pays plus fort, meilleur et sans cesse dynamique. A cet effet, la participation de tous les citoyens est nécessaire. Excluons toutefois les pessimistes.

En second lieu, j'aimerais apporter certains remèdes à nos idées préconçues qui ont tendance à faire surface. Le cancer primordial qui nous gruge est le manque de connaissance sur l'histoire même de notre pays si bien que présentement, on croit révolu la seconde ère des martyres canadiens. Aussi, le comité du Centenaire offre gratuitement la documentation afin de combler certains vides qui pourraient transparaître, et renouveler ainsi sa foi dans le Canada pour avoir une plus grande confiance dans l'avenir. Une autre chose qui n'est pas à dédaigner c'est de faire du positif, d'avoir des idées originales et de l'imagination afin d'améliorer son sort et celui de ses concitoyens.

En somme, je crois que c'est un devoir et un plaisir de montrer sa fierté dans les réalisations de son pays, car si l'on compte uniquement sur les autres pour faire tout on peut être sûr que rien ne se fera. Mon voeu serait qu'on travaille tous en collaboration afin de faire de cette date un nouveau départ vers un Canada de plus en plus prospère.

André Dicaire, membre du comité local du Centenaire.

## LE MOT DE L'EVEQUE

Le MARIAGE DES JEUNES

Mes chers diocésains,

Depuis quelques années, les mariages de jeunes ont tendance à se multiplier. Des études récentes effectuées à Montréal ont révélé que, dans une proportion considérable, ces mariages aboutissent en peu de temps à un échec et vouaient ainsi, de façon irréparable, à une vie malheureuse des jeunes qui s'étaient engagés prématurément dans un choix et dans un état de vie pour lesquels ils n'étaient pas préparés. Ces études révèlent notamment que 85% des mariages des 19 ans et moins sont des insuccès.

Ce bilan malheureux invite à fixer des normes pastorales particulières à propos de ces mariages.

- 1- Les directives qui sont ici données concernent les "mariages de jeunes", c'est-à-dire les projets de mariage où la fille a moins de 18 ans, de même que ceux où le garçon a moins de 20 ans. Bien que les cas qui se présentent soient toujours différents les uns des autres, parfois même de façon notable, les présentes directives valent dans toutes les paroisses pour tous les mariages qui entrent dans la catégorie qui vient d'être écrite.
- 2- Les futurs doivent se présenter au presbytère au moins trois mois avant le jour qu'ils ont prévu pour la célébration de leur mariage.
- 3- Ce laps de temps est nécessaire pour que le prêtre fasse l'étude attentive du projet et pour que les futurs s'adonnent à une préparation sérieuse de leur mariage.
- 4- Le prêtre, dans un climat de confiance et dans une attitude positive à l'égard de leur amour, rencontrera les jeunes à quelques reprises. Il rencontrera ensuite lui-même les parents pour leur montrer les difficultés que comporte un mariage de jeunes, les rendre conscients de leurs responsabilités à l'égard du projet de leur enfant et les amener à une attitude réfléchie et prudente.

Mes chers diocésains, ces directives pastorales n'ont pas pour but de créer des difficultés aux jeunes. Elles veulent faire voir aux jeunes que le mariage est un geste définitif qui engage profondément la vie. Elles tendent à rendre leur amour et leur union durables ou, peut-être, à les protéger contre des erreurs irréparables. C'est dans cet esprit de charité et de service que je rends officielles ces nouvelles directives pastorales pour le "mariage des jeunes".

Votre évêque,  
Paul-Émile CHARBONNEAU.

## NETTOYEURS DANGEREUX.

Lisez 2 fois les instructions sur les étiquettes avant d'utiliser les nettoyeurs domestiques, les agents de blanchiment, les détachants et les nettoyeurs pour les tapis. Les principaux ingrédients des détachants et des nettoyeurs pour les tapis, c'est à-dire la tétrachlorure et le trichloréthylène, peuvent provoquer des maladies si on ne suit pas les directives données. Le chlore contenu dans les agents de blanchiment se répand dans l'air lorsqu'on fait bouillir du linge dans de l'eau contenant ces agents. Le mélange d'un agent de blanchiment et d'un nettoyeur domestique a déjà provoqué la mort ou la maladie d'une personne.

## VERITE INDENIABLE



—Dernière chance de faire le plein!

# Importante assemblée ré-convocation aux Associations de Chasse et Pêche du Québec régionale au Seignior Club

(assemblée du 28 mars)

En l'absence du président temporaire M. Aurèle Laplante, maire de Plaisance, M. le secrétaire Roger Blais ouvrit l'assemblée. Il remercia au nom de tous les représentants du Seignior Club et spécialement MM. Chatwin et Copeman de nous avoir invités à siéger ici ce soir pour fonder notre comité régional.

Ensuite M. le secrétaire fit remarquer la présence de Mme Thérèse Gagnon journaliste au Carillon, la rassurant que sa présence parmi nous nous serait d'une grande nécessité pour notre publicité.

MM. les délégués furent ensuite invités à se nommer un président d'assemblée:

IL EST PROPOSE par M. Rodolphe Pelletier SECONDE par M. Albert Chartrand QUE M. Nestor D'Aoust soit nommé président d'assemblée. ADOPTE.

Le président M. le Maire D'Aoust de Montebello souhaita la bienvenue à tous les invités et remercia MM. Chatwin et Copeman de leur aimable et chaleureuse invitation. M. le président invita le secrétaire à lire les minutes de la dernière assemblée; ceci fait l'on procéda à l'adoption des minutes.

IL EST PROPOSE par M. Jean-Jacques Brunet SECONDE par M. Bruno Prud'homme QUE les minutes de la dernière assemblée soient adoptées telles que lues. ADOPTE.

M. le président procéda aux présences dont voici la liste:

- |                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| J. NESTOR D'AOUST   | BRUNO PRUD'HOMME   |
| R. CHATWIN          | GERARD D'ARAGON    |
| JAMES A. COPEMAN    | PIERRE DUQUETTE    |
| R. PELLETIER        | GUY MARCOTTE       |
| THERÈSE GAGNON      | MAX VILLENEUVE     |
| VICTOR DUGUAY       | HECTOR GAUTHIER    |
| JEAN-JACQUES BRUNET | W. ANDERSON        |
| FERNAND LEGAULT     | JEAN-JACQUES BLAIS |
| ALDEBERT CHARTRAND  | GILBERT DESJARDINS |
| ALFRED CECYRE       | EUGÈNE LEGAULT     |
| OMER DESJARDINS     | PHILIPPE DACIER    |
| L. PERRON           | ROGER BLAIS.       |

IL EST PROPOSE, par M. Eugène Legault SECONDE par M. Fernand Legault QUE les cadres du comité régional soient formés des (9) neuf maires des municipalités ici convoquées: MM. Rodolphe Pelletier, Gérard D'Aragon, Victor Duguay, Aurèle Laplante, Omer Desjardins, Eugène Legault, Nestor D'Aoust, Philippe Dacier, Bruno Prud'homme ainsi que MM. James Copeman, R. Chatwin, W. Anderson et Roger Blais. ADOPTE.

IL EST PROPOSE par M. Rodolphe Pelletier SECONDE par M. Aldébert Chartrand que M. Nestor D'Aoust soit nommé le président du comité régional. ADOPTE.

IL EST PROPOSE par M. James Copeman SECONDE par M. Alfred Cécycyre QUE M. Roger Blais soit nommé secrétaire-trésorier du comité régional. ADOPTE.

M. Eugène Legault a été désigné afin de rencontrer M. Anderson pour discuter au sujet du feu d'artifice, un peu plus tard M. Anderson arriva à l'assemblée. M. le président lui demanda si lors de sa rencontre avec M. Roy, Commissaire du Centenaire, qui nous fit part qu'il serait possible d'avoir un feu d'artifice gratuitement M. Anderson expliqua clairement qu'il est impossible d'avoir un feu d'artifice gratuitement car la Province de Québec n'achète pas de notre Compagnie et fit remarquer que les autres Provinces achètent de nous, mais il promit au comité qu'il retournerait rencontrer le président de la Compagnie pour avoir une réponse à ce sujet et ferait rapport au comité.

IL EST PROPOSE par M. Bruno Prud'homme SECONDE par M. Jean-Jacques Brunet QU'UNE demande soit faite au comité du Centenaire pour avoir des artistes gratuitement le 31 août afin de présenter un spectacle au banquet des canotiers qui sera tenu au Seignior Club ainsi qu'à la soirée champêtre à Plaisance. ADOPTE.

L'on désigna M. le Maire N. D'Aoust de se charger de l'organisation des Majorettes de Thurso et de Montebello; et le secrétaire M. R. Blais de rencontrer les responsables du corps de Clairons de Buckingham et faire rapport lors de la prochaine assemblée.

Afin de répondre à certaines questions concernant le parc Dollard Desormeaux M. Perron représentant de l'Hydro-Québec nous rassura que vers la fin de juin tout serait prêt à recevoir les visiteurs sur le parc et nous promit son entière collaboration pour la réussite de ces fêtes.

A la demande de certains maires, d'avoir des copies de la présente assemblée M. Max Villeneuve, propriétaire de l'imprimerie Papineauville enr., ici présent, offrit d'imprimer gratuitement les procès-verbaux des deux premières réunions. L'on demanda à M. le secrétaire d'envoyer une copie à chaque membre du comité.

IL EST PROPOSE par M. Eugène Legault SECONDE par M. Gilbert Desjardins QUE l'assemblée soit ajournée. ADOPTE.

Roger Blais, secrétaire,  
Jacques Paquette, corr.

## ASSOCIATIONS DE CHASSE ET PECHE DU QUEBEC

Pour continuer l'effort entrepris par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vers une plus grande démocratisation de la pratique des sports de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier convoque à une réunion devant se tenir le 8 avril prochain, les présidents d'associations de chasse et pêche du Québec.

Cette rencontre aura lieu dans la salle du Comité des Bills privés, édifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec. Les délibérations débuteront à 14 h. 30.

Le but de cette réunion extraordinaire sera de dialoguer avec les délégués d'associations de chasse et pêche sur l'adoption éventuelle d'une formule inédite, révolutionnaire, susceptible de permettre une accessibilité accrue aux richesses naturelles du Québec et plus spécialement à la pratique des sports de la chasse et de la pêche ainsi que de la récréation en plein air.

Ces divers mouvements ont joué un rôle important tant sur le plan de la conservation de la faune que sur celui de l'éducation des membres et du grand public en général. Aussi a-t-on décidé de leur faire prendre une part active sur le plan social.

Le ministre Loubier sera accompagné de ses hauts fonctionnaires.

POUR VOTRE AUTO  
VOYEZ COTO



DESCOTEAUX PAQUETTE

Chez

TURPIN à THURSO

AUTOS USAGES

985-2255 985-2520

Pontiac - Buick - Beaumont

### CARTES PROFESSIONNELLES

TEL.: 985-2583

**Dr. UBALD DESLAURIERS**

Chirurgien - Dentiste

1283, RUE GALIPEAU

THURSO, QUE.

**Dr. PHILIPPE SIMARD**

Chir. - Dentiste

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE.

TEL.: 96

**Dr. GILLES DROUIN**

ABSENT

Médecine générale

DU 6 AU 13

Bureau: 2.00 P.M. à 4.00 P.M.

AVRIL

7.00 P.M. à 9.00 P.M.

(sauf le jeudi)

TEL.: 163

ST-ANDRE-AVELLIN

**Dr. HUBERT ST-LOUIS**

Médecine générale

BUREAU: 2.00 P.M. A 4.00 P.M.

7.00 P.M. A 9.00 P.M. (SAUF LE MERCREDI)

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE.

TEL.: 14

**Dr JEAN-JACQUES RAYMOND**

OPTOMETRISTE

Examen de la vue

ST-ANDRE-AVELLIN

TEL.: 129-J

Tous les mercredis

3.00 p.m. à 8.00 p.m.

**DAGENAIS & DAGENAIS**

AVOCATS

159 ..... 2e Avenue ..... GATINEAU

TEL: 663-2457

Vendredi soir, de 7.30 P.M. à 9.30 P.M.

Au bureau du notaire Robert de Papineauville

LICENCE AU COMPLET

Tous les chemins conduisent à Montpellier

Plaisirs pour tous

CHAMBRE ET PENSION - ENDROIT TOURISTIQUE

Grill - Danse - Orchestre

TEL. 2571

MONTPELLIER, QUE.

Pour vos réceptions de mariage,

c'est à l'HOTEL-DES-MONTS

que vous trouverez satisfaction

à prix modérés.

# HOTEL DES MONTS

## Montebello

### Anniversaire:

Meilleurs voeux à M. et Mme Fred Juteau à l'occasion de leur 25<sup>e</sup> anniversaire de mariage, de la part de leurs enfants et amis.

### Fiançailles:

Au cours du dimanche de Pâques, trois fiançailles eurent lieu soient: Nicole Labrosse de Montebello à André Léger de St-André-Avellin, Huguette Lande à Gilles Séguin de Plaisance et Gabrielle Woodward, de Montebello à Paul Coté de Montebello.

### Curling:

La semaine dernière au cours d'un match de curling inter-club entre quatre équipes du club Granit de Montebello et quatre clubs du Thurso lequel match fut disputé à Thurso, l'enjeu de ce tournoi était le trophée "La frenière" don du Dr. René Lafrenière. Ce tro-

phée fut défendu avec maîtrise par les joueurs du club Thurso, en infligeant aux équipes du Granit trois défaites sur une possibilité de quatre ce qui laisse prévoir que cette compétition sera des plus corsées dans les prochains matchs inter-club. Apparemment, d'après un certain skip qui a subi les foudres de René Denis, président du Club Thurso par le score de 13-1, la revanche sera plus douce sur le terrain de golf de Thurso l'été prochain lors du match de golf entre Thurso et Montebello. Je peux affirmer, que certains de nos curlers de Montebello sont meilleurs sur le terrain de golf que sur la glace d'un Curling. Nous poserons la question à notre ami Georges; Egalement au curling la semaine dernière, au cours de la journée de curling organisée par la légion canadienne de Montebello. Cette journée fut couronnée de succès, puisque 34 équipes se sont disputées d'excellents matches, tout au long de la journée. Les

quatre skips qui conduisirent leur équipe à la victoire furent: Gustave Descoeurs, Jacques Tessier, Doc, L. Biron et Dave Campbell qui dut jouer une pierre dans le quatre pied pour s'assurer la victoire sur Bernard Deschatelets qui s'était classé sur un pied d'égalité en 4<sup>e</sup> position au classement ce qui obligea Dave et Bernard à lancer une pierre chacun pour déterminer le gagnant. Pour Bernard, ce fut un coup dur puisqu'au cours des dernières années, il était toujours parvenu à se classer parmi les quatre équipes gagnantes; peut-être que l'opposition n'était plus à la (Peter). Au cours de cette journée un but de sept points fut enregistré par le club de Georges Quesnel delà la performance qu'il donna à Thurso le lendemain soir. Sans rancune Georges. La Légion Canadienne de Montebello, par

la voix de notre journal, me prie de remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à faire de cette journée un succès sans précédent. M. H. Bigelow président de cette branche section Talbot-Papineau remercie également tout le monde et invite toutes ces personnes à continuer à supporter la Légion Canadienne qui redistribue les fonds accumulés au cours de ces journées soit en bourses d'études ou dons de charité qui sont toujours appréciés.

### Déplacements:

M. et Mme Guy Robert propriétaire de I. G. A. de Montebello sont actuellement en voyage à Paris. La semaine dernière, M. et Mme Marcel Ménard revenaient d'un voyage de quelques semaines, en Europe.

## DECES

### M. ARTHUR MENARD

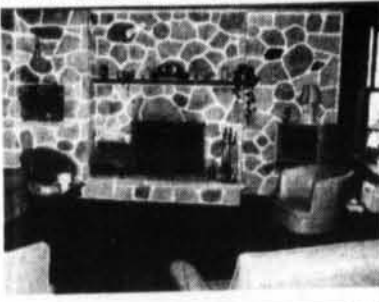
Dans un hôpital de Hull, le lundi 27 mars, à l'âge de 69 ans, 2 mois et 10 jours, est décédé, M. Arthur Ménard de Plaisance, époux de Marie-Rose Couillard. Outre son épouse, il laisse 2 fils: Léonard et Robert de Plaisance, 5 frères: Léo de Papineauville, Dosithe de St-André-Avellin, Orphyr de Plaisance, Ovila de Calumet, et Alfred de Thurso; 4 soeurs: Mme Georges Thibodeau (Elisia), Mme Napoléon Leblanc (Florida), Mme Joseph Lefebvre (Berthe), toutes de Thurso, Mme René Besner (Rose), de Rigaud; 10 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle reposait aux salons Whissell et Gourd de Papineauville. Le service fut chanté en l'église paroissiale de Plaisance et l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

### M. FELIX TURPIN

M. Félix Turpin, époux de Adeline Larose, de St-André-Avellin, est décédé dans un hôpital local le mercredi 29 mars à l'âge de 73 ans, 9 mois. Il laisse, outre son épouse, quatre frères: Roma, de Brownsburg Armand de Ste-Scholastique; Théo de St-André-Avellin, et Damien de Montréal; de ux soeurs: Mmes Philippe Provost, (Léona), Emile Quintal (Bertha) de Montréal. La dépouille mortelle était exposée aux salons de la Coopérative des frais funéraires de St-André-Avellin. Le service fut chanté en l'église paroissiale de St-André-Avellin et l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.



A l'occasion de l'anniversaire du coach des "Barons de la Seigneurie", M. Pierre Mantha, les membres de l'équipe ont décidé d'organiser une soirée en son honneur. Cette photo nous fait voir une partie du groupe. Photo Gill



**PIERRE BRIQUES - BLOCS**

"FOYER : NOTRE SPECIALITE"

ESTIMATION GRATUITE

TEL.: 2681

**REJEAN RENAUD**  
ENTREPRENEUR

RIPON / LAC VERT

# THEATRE ROYAL

## St-André-Avellin

**VEN.- Sam. - DIM. - LUN. 7-8-9-10 AVRIL**

DIMANCHE 1<sup>ère</sup> REPRESENTATION A 6.00 P.M. - 2<sup>ème</sup> REP. A 9.00 P.M.

**Adm. \$1.00**



**SCOPE COULEURS**

*Le Gendarme de St-Tropez* **ARRIVE EN AMÉRIQUE**

**ET COMMENCE UNE RÉVOLUTION PAS SI TRANQUILLE!**

C'EST UNE **EXPLOSION** DE RIRE!

**LOUIS DE FUNÈS**

dans son **NOUVEAU TRIOMPHE!**

**le gendarme à New-york**

\*\*\*\*\*

avec **GENEVIÈVE GRAD** et **LA BRIGADE DE ST-TROPEZ**

il sera tour à tour **COW-BOY • CHINOIS • GRAND CHEF INDIEN • CHAMPION DE BASEBALL**

mais surtout **GENDARME**



**2<sup>ème</sup> GRAND FILM**

**GIGANTESQUE! MAGNIFIQUE!**

**SAMSON CONTRE LE CORSAIRE NOIR**

DYALISCOPE - EASTMANCOLOR

## Echos dans l'vent

N'oubliez pas qu'à tous les dimanches, M. Gerald Dumouchel, de St-Sixte, sert les repas à sa cabane à sucre. A date, plusieurs personnes de la région se sont rendues à St-Sixte, pour y déguster de la bonne tîre.

A la suite d'une rencontre avec le principal actionnaire du "Mont St-André Raceway Inc." ce dernier m'a fait part que l'ouverture officielle de cette nouvelle piste de courses aura lieu vers la fin du mois de mai. Date, plusieurs propriétaires de "Stock-cars" ont manifesté le désir de se joindre à ce nouveau circuit. Vous savez sans aucun doute que cette piste est située à un mille du village de St-André-Avellin dans le rang St-Denis, voisin de la piste de ski "Mont St-André."

MM. Paul Bélanger et Bernard Frappier, de St-André-Avellin ont passé leur temps de loisirs à fabriquer de nouveaux "stock-cars" pour la prochaine saison de courses. Ces deux messieurs sont reconnus comme d'excellents conducteurs.

Quant à André Pilon, le conducteur surprise, il est à construire sa 3e auto de course. Espérons qu'il terminera son travail avant l'ouverture officielle de la piste.

D'ici quelques semaines, nous serons en mesure de faire paraître une photo de la nouvelle Hôtel de Ville, de St-André-Avellin. Espérons que les commentaires seront plus encourageants à cette date qu'ils le sont présentement.

M. Raymond Clouston, le propriétaire de l'Hôtel au Vieux Pin, s'est dit enchanté des résultats obtenus à la suite de ses deux premiers spectacles. Depuis deux fins de semaine, le grill de l'Hôtel au Vieux Pin est rempli à craquer. Il profite de l'occasion pour vous inviter à venir le visiter prochainement car il y aura de bons spectacles. A bientôt...

M. Hermas Lacoste, secrétaire de la ligue de balle-molle Petite-Nation, rencontrait récemment le président de la ligue, M. Raymond Clouston. Ces derniers ont décidé de tenir une assemblée le 10 avril à l'hôtel au Vieux Pin. Avis aux intéressés.

Récemment, les membres de l'équipe "les Barons de la Seigneurie" se réunissaient pour célébrer l'anniversaire de naissance de leur entraîneur, M. Pierre Matha. Ce dernier, qui ne s'attendait pas de cette surprise, profite de l'occasion pour remercier ses copains.

Voici le classement des équipes féminines à la salle de quilles Maheux: Mercredi à 7, 30 : Pauline Therrien 158, Claudette Matte 131, Gisèle Ouellette 67, Mme D. Cayer 28 ; Mercredi à 9, 30: Viviane Charon 170, Violette Pilon 104, Lucette Bédard 60, Lucie Louisseize 42; Jeudi: Mado Séguin, 159, Gaby Gendron 84, Rose Cloutier 63, Colette Proulx 62. Ces rapports ont été rendus possibles grâce à la collaboration de Mme Jean-Denis Charron.

Gisèle Ouellette mérite des félicitations pour son zèle et sa tenacité à maintenir son équipe au complet, en forme. Bel esprit sportif. Bravo Gisèle et bonne chance.

En terminant, j'invite tous ceux et celles qui sont intéressés à collaborer avec le journal d'envoyer leurs communications au plus tard le samedi, si vous voulez que votre article paraisse le jeudi suivant. Espérant vous lire sous peu!

TEMOIN.

# Exposition annuelle de l'Association Canadienne des Pâtes et Papiers

Jean-Charles Pilon, qui fait oeuvre de pionnier, est appelé à devenir aussi connu à travers la belle province que plusieurs des héros de la TV et les vedettes d'annonces commerciales. "J.-C." vient justement, d'être nommé instructeur-voyageur pour la maison PIONEER CHAIN SAWS LTD., de Lachute, ce qui l'amènera à frapper à la porte des camps de bûcherons aux quatre coins du Québec.

Il se présentera partout avec son camion spécialement équipé pour fins de démonstration techniques et pratiques des scies à chaînes PIONEER. En un clin d'oeil, il aura dressé un étalage complet qui lui permet de communiquer en un clin d'oeil mille et un renseignements sur la mise en marche, le fonctionnement, l'entretien et la ré-

paration des réputées scies mécaniques PIONEER. Chaque séance d'instruction sera suivie d'un spectacle divertissant agrémenté de prix de présence, et de "p'tites vues" intéressantes.

Un avant-goût de ces représentations était offert récemment à l'Hôtel Reine Elizabeth à Montréal, lors de l'exposition annuelle de l'Association Canadienne des Pâtes et Papiers. Si on en juge par le succès porté alors, on peut prédire dès aujourd'hui que "J.-C." deviendra un bonhomme des plus populaires qui sera toujours accueilli à bras ouverts.

On a demandé à M. Colin McOuat, Président de PIONEER CHAIN SAWS LTD., le pourquoi d'une telle politique. Sans le moindre détour, il a répondu: "Nous entendons diminuer

le nombre de problèmes techniques des scieurs et partant, abaisser les pertes de temps qui coûtent toujours cher. Pour ce qui est du spectacle suivant chaque démonstration, il s'agit de mettre en pratique le dicton voulant qu'un homme a le droit de se divertir après une dure journée de travail. Ainsi, on fait d'une pierre deux coups: RENSEIGNEMENTS et DIVERTISSEMENT".

Jean-Charles Pilon, qui n'est pas gêné pour deux sous et débrouillard comme pas un, sait intéresser tout auditoire du commencement jusqu'à la fin. On peut dire qu'il a la réponse voulue à toute question, tôt ou tard, car il n'hésite jamais à rendre service à la clientèle.

Il faut à tout prix assister à sa présentation originale de la dernière-née des scies mécaniques de PIONEER: "la HOLIDAY". Légère à souhait, peu encombrante, d'un prix vraiment raisonnable, "la HOLIDAY", a été conçue tant pour l'amateur que le professionnel. On y retrouve les caractéristiques propres aux plus grosses scies, puis la légèreté qui permet de travailler agréablement dans la forêt. C'est l'outil tout approprié pour le villégiateur, le campeur, le cultivateur et toute autre personne qui séjourne au grand air pendant des mois chaque année. Autrement dit, la propriétaire de la scie mécanique "HOLIDAY" prend congé pendant qu'il l'utilise, ce qui n'est pas peu dire. De marque réputée, "la HOLIDAY" est un véritable pionnier qu'il faut employer une fois, pour vouloir l'utiliser continuellement.

# VENTE BONANZA CHEVROLET

ON N'A JAMAIS VU UNE TELLE VENTE! DES CHEVROLET SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉES, À PRIX SPÉCIAUX!



Voici une vente d'un nouveau genre... une vente sans pareille... une vente Chevrolet. Pendant la vente Bonanza, les concessionnaires Chevrolet offrent des voitures spécialement équipées, à prix spéciaux. C'est-à-dire qu'ils vous feront faire des économies sensationnelles. Chaque élégant coupé sport Impala V8, chaque sedan 4 portes Bel Air V8, chaque sedan 4 portes Biscayne V8 est livré avec cinq des accessoires et équipements les plus demandés. Mieux encore: vous avez la voiture que vous désirez, équipée comme vous le voulez, dans la couleur que vous voulez, et à un prix spécial que vous pouvez vous permettre. Hâtez-vous! Renseignez-vous chez le concessionnaire Chevrolet sur les très bas prix de ces trois Chevrolet à grand succès, spécialement équipées.

### LES CHEVROLET SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉES, À PRIX SPÉCIAUX SONT ALLÉCHANTES:

Chaque voiture de cette vente est livrée avec cinq élégants pneus à flanc blanc, quatre chics enjoliveurs de roues, un pare-brise Shade-Lite en verre teinté, très reposant pour les yeux, un radio à boutons-poussoirs avec haut-parleur arrière qui égayera vos voyages. Vous remarquerez que chacun des équipements et accessoires de cet ensemble a été choisi pour rendre votre voiture plus luxueuse, plus complète. Ce qui vous vaudra une bien meilleure reprise au moment de l'échange.

### POUR PLUS D'AGRÉMENT ENCORE. COMMANDEZ CECI:

La servo-direction et les servo-freins. Le concessionnaire Chevrolet vous les fournira à un prix spécial Bonanza. Si vous n'avez jamais eu de voiture avec servo-freins et servo-direction, voici une chance d'en conduire une.

### AUTRE ÉQUIPEMENT, AUTRES ÉCONOMIES

Pendant la vente Bonanza, vous pouvez commander le gros V8 Turbo-Fire de 327 po. cu. avec la transmission automatique Powerglide et faire encore d'autres économies. Cet ensemble, moteur et Powerglide, est fourni à prix spécial pendant la vente.

### Et toutes les voitures de la gamme Chevrolet sont offertes à des conditions super-avantageuses!

Les concessionnaires Chevrolet offrent en ce moment leurs remarquables Chevrolet, Chevelle, Chevy II, Corvaire et Camaro aux plus sensationnelles conditions jamais consenties. Passez voir le concessionnaire Chevrolet de votre voisinage et renseignez-vous sur ses prix.



Vendeur autorisé à Montebello

**Kavanagh Automobiles Enrg** Montebello Tel. 423-6224

Ne manquez pas de regarder "Tous pour un" tous les lundis soir à 9 h 30 sur le réseau complet de Radio-Canada.

## BONNES FETES

A Mme Emile Labelle de Thurso qui a célébré son anniversaire de naissance le 26 mars, de la part de sa mère, Mme J.-B. Robillard et sa soeur Agnès.

A Yves Amyot, de Thurso, qui a célébré son anniversaire de naissance le 27 mars, de la part de ses parents.

A Rolland et Aline Godin, qui ont célébré leur anniversaire de naissance le 1er avril, de la part de leurs parents ainsi que leur beaux-parents, Lionel et Thérèse Desjardins, de Vendée.

A Rachel Godin, qui célébrera son anniversaire de naissance le 10 avril, de la part de ses parents et grands-parents.

A M. Georges Robillard, de Thurso, qui a célébré son anniversaire de naissance le 27 mars, de la part de ses parents.

A M. Michel Labelle, de Thurso, qui a célébré son anniversaire de naissance le 30 mars, de la part de sa tante Agnès.

A M. Donat Robillard, de St-

Sixte, qui a célébré son anniversaire de naissance le 2 avril de la part de sa mère, Mme J. B. Robillard.

Victorin, de Namur qui a célébré son anniversaire de naissance le 27 mars, de la part de son épouse ainsi que ses enfants.

A Mlle Cécile Bernard de Namur, qui a célébré son anniversaire de naissance le 31 mars de la part de ses parents, M. et Mme Victorin Bernard ainsi que Bruno Colette et Mario.

A M. et Mme Rolland Godin, de Namur, qui ont célébré leur anniversaire de naissance le 1er avril, de la part de leur oncle et tante, M. et Mme Oscar Desjardins.

A Mlle Raymonde Desjardins de Vendée qui a célébré son anniversaire de naissance le 29 mars, de la part de son oncle, et sa tante, M. et Mme Oscar Desjardins.

A Mme Gilles Dagenais, du Lac des Plages, qui a célébré son anniversaire de naissance le 1er 30 mars, de la part de ses parents ainsi que son frère Réjean.

M. Alain et Jacques Prévost, de Thurso, effectuaient un voyage récemment accompagnés de quelques amis.

Récemment, M. et Mme Donat Robillard, de St-Sixte, recevaient Mme J.-B. Robillard, pour le souper, alors que Mlle Agnès se rendait chez sa soeur Mme Emile Labelle. M. Désiré Legault, également de St-Sixte, rendait visite à son cousin, M. Rolland Legault.

A Josephat Legault de Plaisance qui célébrera son anniversaire de naissance le 7 avril, de la part de sa soeur Florida.

Prompt rétablissement à Mme Aurel Ménard qui est hospitalisée à l'hôpital de Buckingham, de la part de ses parents et amis.



# Vente Anniversaire de peintures INTERLUX

## 2 pour 1

International Paints célèbre ses 125 ans de succès au Canada... participez à la fête en profitant des fabuleuses aubaines de la Vente Anniversaire.

C'est le temps de vous approvisionner de peintures de qualité supérieure Interlux... on vous les offre à moitié prix. Et les finis d'intérieur Interlux vous sont présentés en un choix de plus de 1,000 couleurs très en vogue, pour un léger supplément. La sensationnelle Vente

Anniversaire Interlux ne durera qu'un temps limité. Voyez votre fournisseur Interlux dès aujourd'hui.

## Vous achetez l'une... l'autre est gratuite!

### SATIN LATEX INTERLUX

\$10.00 pour DEUX gallons  
\$3.05 pour DEUX pintes

### SEMI-LUSTRE INTERLUX

\$11.50 pour DEUX gallons  
\$3.55 pour DEUX pintes

### BLANC INTERLUX POUR L'EXTÉRIEUR

\$11.50 pour DEUX gallons  
\$3.55 pour DEUX pintes

### TEINTURES POUR BOIS INTERLUX

\$9.25 pour DEUX gallons  
\$3.00 pour DEUX pintes

### ENSEMBLES D'ACCESSOIRES À PRIX DE VENTE

Tout ce qu'exige le travail de la peinture

\$3.90

Pinceau Interlux de 3 1/2"  
Pinceau Interlux de 1"

\$3.85

Rouleau de rayonne Interlux de 9 1/2" avec plateau  
Pinceau à découper de 1"



International Paints

COMMENCEZ AVEC LES PEINTURES INTERLUX ET FINISSEZ EN BEAUTÉ



**Albert Leggett**  
Namur, Qué.

**Maurice Gratton**  
N.-D. de la Paix, Qué.

## Drôles d'idées

Une femme dont le mari va montrer à leurs amis ses films de l'été. C'est une production à petit budget. Nous avons passé les vacances à la maison.

Une jeune fille à son cavalier. Cesse de répéter que tu adores mes cheveux dans le vent et la pluie! Appelles un taxi!

Un père à ses petits garçons qui campent pour la nuit au fond du jardin; Hé là-bas, vous autres, les pionniers, fermez ce transistor!

Adolescent à qui son professeur demande s'il a jamais écouté la voix de la conscience; J'sais pas. C'est sur quel poste?

Un prédicateur parlait, un dimanche, des rapports entre les faits et la foi.

Vous êtes assis devant moi dans cette église, dit-il, c'est un fait. Je suis debout et je vous parle du haut de cette chaire, c'est encore un fait. Mais seule la foi me permet de croire que quelqu'un m'écoute.

Ma-tias.

## MEILLEURE HISTOIRE

VOILA POURQUOI.

Gilles est allé passer quelques jours de vacances dans un village. Comme les distractions sont plutôt rares, il se promène dans les environs. Il s'arrête derrière un pêcheur.

Est-ce que ça mord beaucoup? finit-il par demander au bout d'un moment.

Pas du tout. Il n'y a aucun poisson dans cette rivière.

Mais alors, pourquoi y venez-vous?

Vous comprenez, ça permet à mon ver de se baigner un peu.

Can-net-te.

## Majoration des tarifs d'affranchissement

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé aujourd'hui une première majoration de tarifs postaux pour le 1er juin et le 1er octobre 1967. Il a fait remarquer que l'augmentation ne touche pas pour le courrier de la première classe, mais il a ajouté qu'à mesure que se poursuivra l'étude des tarifs postaux, de nouvelles modifications deviendront nécessaires afin de consolider toute la structure tarifaire.

M. Côté a expliqué que ces majorations intermédiaires ont pour cause l'augmentation des frais de main-d'œuvre et de fonctionnement et la nécessité de multiplier les services postaux pour répondre aux besoins du public et de l'industrie. Bien que ces rajustements de tarifs doivent, croit-on, donner un supplément de recettes de 13 millions durant l'année financière 1967-1968, le ministre des Postes a ajouté que cela ne suffira pas à couvrir les dépenses courantes, et qu'il faudra recourir à de nouvelles majorations.

Dans le régime intérieur, les colis jusqu'à 8 onces devront acquitter une taxe minimum de 15¢, quelle que soit la destination, et les colis pesant de 8 onces jusqu'à 1 livre, une taxe minimum de 30¢. Au delà d'une livre la taxe d'affranchissement sera calculée d'après la zone de destination. Comme autre modification à la structure tarifaire des colis postaux, le nombre de zones sera réduit de 9 à 5, ce qui facilitera le service aux guichets et les opérations dans les salles de courrier. Les nouvelles zones sont les suivantes: la région de l'Atlantique qui comprendra la N.-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve; la zone des Prairies comprendra le Manitoba et la Saskatchewan; la zone de l'Ouest comprendra l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon; l'Ontario et le Québec, formeront les deux autres zones. Les nouveaux tarifs et les nouvelles zones entreront en vigueur le 1er octobre.

Le 1er octobre également disparaît l'assurance gratuite, qui prévoyait une indemnité allant jusqu'à \$50, pour un colis. Les nouveaux droits d'assurance seront de 10¢ pour une indemnité allant jusqu'à \$10, 20¢ pour une indemnité de \$10 à \$50, et 30¢ pour une indemnité de \$50

à \$100.

Il y aura aussi le 1er octobre un droit unique de service C.R. qui couvrira tous les aspects des opérations d'envois C.R. (perception du montant, envoi du remboursement et assurance). Le droit sera de 50¢ lorsque le montant à percevoir est inférieur à \$10, et de \$1, lorsque le montant à percevoir est entre \$10 et \$100.

Les droits de recommandation seront réduits de 4 à 2; le droit sera de 50¢ pour une indemnité de \$50, et il sera de 70¢ pour une indemnité de \$50 à \$100. Pour les deux cartes de avis de réception, les droits seront majorés de 5¢ de sorte que ce sera dorénavant 15¢ ou 25¢. Les nouveaux droits s'appliqueront à compter du 1er juin.

De nouvelles taxes de distribution par exprès dans le régime intérieur s'appliqueront à compter du 1er juin également. Pour les lettres, le droit sera porté de 25¢ à 40¢ et, pour les colis, de 35¢ à 50¢.

Quant aux objets de la 3e classe, les imprimés portant une adresse continueront d'être assujétis à la taxe de 3¢ jusqu'à 2 onces mais, à compter du 1er octobre, il y aura des taxes plus élevées pour les onces en sus. Le changement de tarif s'applique également aux échantillons et aux envois collectifs d'objets sans adresse.

En plus de ces changements dans les tarifs du régime intérieur, on aura de nouvelles taxes et de nouveaux droits pour certaines catégories de services dans le régime international.

M. Côté a dit en terminant, que les maîtres de poste du Canada recevront les nouveaux tarifs au début de la semaine prochaine et que les cartes de tarif et les brochures révisées seront distribuées sous peu.

tes: Ontario, \$1,265,370,00; le Manitoba, \$133,033,00; Saskatchewan, \$222,590,00; Alberta, \$279,299,00; Colombie Britannique, \$382,150,00.

Ce programme de recherches scientifiques d'envergure nationale est mis en œuvre grâce, à l'action concertée de la Société Canadienne du Cancer et de l'Institut National du Cancer qui lui est affilié. Seules, les recherches pourront nous procurer le moyen de guérir ou de maîtriser le cancer. D'excellents progrès ont déjà été obtenus grâce à la valeur exceptionnelle de nos chercheurs, et scientifiques.

Nous sommes confiants dans l'avenir et constatons avec joie qu'un diagnostic précoce contribue largement à sauver des vies humaines.

La poursuite d'un programme de recherches scientifiques au Canada dépend beaucoup du succès de la campagne annuelle de la Société Canadienne du Cancer tenue au cours du mois d'avril. La Société fournit plus de 80% des fonds à l'Institut National du Cancer.

## DES BIBLIOTHEQUES

Les Biscuiteries Christie et les Boulangeries Christie ont annoncé aujourd'hui que leur projet national à l'occasion du Centenaire consistera à attribuer à plus de cent écoles primaires une bibliothèque à l'intention des enfants, depuis les jardins de l'enfance jusqu'à la 9e année.

En faisant cette déclaration, M. N. Murray Brown, président de Christie Brown and Company Limited, explique: "Notre recherche d'un projet approprié à l'occasion du Centenaire, nous a amenés à conclure qu'il n'y a rien de mieux convenir que d'aider ceux qui représentent l'avenir du Canada. Aussi, notre compagnie offrira-t-elle une bibliothèque à plus de cent écoles primaires."

Chaque bibliothèque, qui sera connue sous le nom de Bibliothèque Christie du Centenaire, comprend un vaste choix de livres, dont la liste a été établie par l'un des plus grands éditeurs canadiens d'ouvrages d'enseignement, et qui vient à toutes les écoles primaires. La compagnie Christie a bon espoir que les écoles primaires qui seront choisies pour recevoir ces bibliothèques verront leurs étagères installées et remplies avant les grandes vacances d'été.

Les personnalités des ministères provinciaux de l'Éducation se sont montrées particulièrement satisfaites de ce projet Christie à l'occasion du Centenaire. En effet, malheureusement, des maintes parties du Canada, les bibliothèques, des écoles primaires ne sont pas aussi bien approvisionnées qu'il serait en droit de l'attendre. "Nous espérons fermement," dit M. Brown, "que ces bibliothèques d'école primaire s'avèreront une source de divertissement et de connaissance pour les Canadiens du deuxième siècle de notre nation."

## AVIS

### LE BRUIT:

Dans votre foyer, lorsque les voix s'élèvent et que l'on manifeste de la mauvaise humeur, vérifiez le niveau du bruit. La radio, la télévision et le tourne-disque sont agréables. Lorsqu'on les fait jouer trop longtemps ou trop fort, la distraction se change en bruit de fonds fatigant et peut provoquer de la tension et de l'inefficacité.

Contrairement aux autres muscles du corps, on ne peut pas voir l'usure provoquée par le travail constant du système nerveux de l'oreille. A sa place, ce sont nos émotions qui indiquent la fatigue.

## RECHERCHES SUR LE CANCER

La somme imposante de \$85 6,763,00 sera dépensée cette année pour la recherche scientifique sur le cancer dans la province de Québec. Cette somme accordée par l'Institut National du Cancer représente une augmentation de 54% sur l'année précédente.

Ce montant qui sera dépensé dans la province couvrira 39 octrois à des Centres de recherche et plusieurs bourses à des scientifiques. L'Institut du Cancer de Montréal bénéficiera d'un montant de \$214,000,00 soit une augmentation de plus de \$80,000, sur l'année dernière.

Les autres institutions et centres de recherches qui recevront des octrois de l'Institut National du Cancer sont les suivants: Institut de Microbiologie et de l'Hygiène de l'Université de Montréal, \$26,350,00; l'Hôpital Général de Montréal, \$55,526,00; St-Mary's Memorial Hospital, \$7,070,00; Université Laval, \$67,847,00; Université McGill, \$334,710,00; l'Université de Sherbrooke, \$8,000,00; et l'Hôtel-Dieu de Montréal, \$7,000,00. Le montant total de \$3,208,104,00, dépensé par l'Institut National du Cancer comprendra des octrois dans les provinces suivantes:

## TERRY and THE SABLES



APRES TROIS ANNEES CONSECUTIVES

Downstairs at The Rib

RIVERSIDE HOTEL - OTTAWA

JOUENT PRESENTEMENT

VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE

**L'HOTEL UNION**  
**Thurso, Que.**

VENEZ LES VOIR DES MAINTENANT !

**SPECIAL**  
VOLKSWAGEN 1967 NEUVE  
**\$1795.?**  
NE MANQUEZ PAS UNE OCCASION PAREILLE  
Voyez  
**GARAGE R. HOTTE**  
428-4251 Cheneville

**HOTEL-MOTEL BELLEVUE**  
THÉO. BERNARD. PROP.  
Camping - Camp  
Roulottes à louer - Piscine  
Chasse et pêche licenciée  
Tél. 190 - P.O. RIPON, Qué. Comté Papineau

**A chaque fin de semaine**  
Danse carrée moderne  
Vos chansons préférées  
Venez chanter avec nous  
chez vous

**l'orchestre**  
"THE TUNERS"



1968 au 14 avril 1967

samedi 8 avril

1.00—L'E GOLF
Rencontre de joueurs professionnels.

1.45—LES QUATRE SAISONS
Les petits secrets du potager.

2.00—ELIMINATOIRES DU HOCKEY
Détails de la coupe Stanley.

4.00—CENT MILLIONS DE JEUNES
Documentaires sur la vie des jeunes dans le monde.

4.30—IMAGES EN TÊTE
Courts métrages en 8 mm.

Long métrage: Docteur Mabuse, le joueur (1re partie).

6.30—TÉLÉJOURNAL
Emission sur la langue française.

6.45—LANGUE VIVANTE
Emission sur la langue française.

7.00—LES JOYEUX NAUFRAGÉS
"Da, Da, Nvet". Les Russes ont lancé dans l'espace deux hommes qui viennent atterrir sur l'île des joyeux naufragés.

7.30—SUIVEZ CET HOMME
Aventures de contre-espionnage.

8.00—SINCÈREMENT, FERNAND GIGNAC
Emission de variétés.

8.30—CINÉMA
Adorables démons. Comédie de Maurice Cloche.

10.00—LES COUCHE-TARD
Avec Jacques Normand et Roger Baulu.

10.30—PORTRAIT D'ORCHESTRE
Orchestre de Claude Bolling.

11.00—TÉLÉJOURNAL
11.10—CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.15—NOUVELLES DU SPORT

11.30—CINÉMA
Ville haute, ville basse. Drame sentimental de Mervyn Le Roy.

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
Callaghan remet ça. Film policier de Willy Rozier.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
Jurisprudence, avec Me Pierrette Moisan.

4.00—BOBINO
Avec Guy Sanche et Paule Bayard.

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Goulaf: la saisie". Le roi Goulaf reçoit la visite du huissier.

5.00—L'AGENT SANS SECRET
Dessins animés.

5.30—LES CROQUIGNOLES
"Bucephale le robot".

6.00—JEUNESSE OBLIGE
"Le Club des Jnobs".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—MATCH SUR ROULETTES
Equipes professionnelles masculines et féminines.

8.00—MINUTE PAPIILLON
Avec Paul Berval, Paul Hébert, Monique Joly.

8.30—ELIMINATOIRES DU HOCKEY
Détails de la coupe Stanley.

9.00—RUE DES PIGNONS
Téléroman de Louis Morisset.

9.30—TOUS POUR UN
Jeu-questionnaire.

10.00—LE BONHEUR DES AUTRES
Téléroman de Jean Filiatrault.

10.30—CAMÉRA 67
Commentaires sur l'un des événements les plus marquants de l'actualité.

11.00—TÉLÉJOURNAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
Les Infidèles. Drame de Steno et Menichelli.

Documentaire sur la bataille de Vimy. Cérémonie à Vimy (par satellite).

3.30—IL Y A UN SIÈCLE, IL Y A UN JOUR
Reportage sur cent ans d'histoire religieuse au Canada.

4.00—PARTOUT
Extraits des magazines télévisés des organismes européens de télédiffusion.

4.30—DU SPORT ET DES HOMMES
Tournoi des maîtres du golf.

5.30—L'HEURE DES QUILLES
Commentateurs: Yvon Blais, Gérard Richard et Lionel Duval.

6.30—EXPO 67
Les premiers soins, avec le docteur Adélard Groulx.

8.00—À COMMUNIQUER
10.00—CONFÉRENCE DE PRESSE
Animateur: Louis Martin.

10.30—LE 50e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE VIMY
Reprise de l'émission présentée à 2 h. 30.

11.00—TÉLÉJOURNAL
11.10—CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.15—SPORTS-DIMANCHE

11.30—D'HIER À DEMAIN
Cinématomobile no 2

"Le Carnet mondain de l'automobile", documentaire de Jean-Jacques Sirkis.

a) Le carnet mondain de l'automobile. Concours d'élégance.

b) L'automobile vedette du rire: l'utilisation de l'automobile dans le cinéma comique.

c) L'automobile vedette du film d'aventure "Le Vampire".

d) L'automobile et les touristes. Les visiteurs illustres et les autres.

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
Idylle au moulin. Mélodrame de Angelo Zane.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
Comment vivre sans dettes.

4.00—BOBINO
Avec Guy Sanche et Paule Bayard.

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Goulaf: la saisie".

5.00—L'AGENT SANS SECRET
Dessins animés.

5.30—LES CROQUIGNOLES
"Bucephale le robot".

6.00—JEUNESSE OBLIGE
"Le Club des Jnobs".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—MATCH SUR ROULETTES
Equipes professionnelles masculines et féminines.

8.00—MINUTE PAPIILLON
Avec Paul Berval, Paul Hébert, Monique Joly.

8.30—ELIMINATOIRES DU HOCKEY
Détails de la coupe Stanley.

9.00—RUE DES PIGNONS
Téléroman de Louis Morisset.

9.30—TOUS POUR UN
Jeu-questionnaire.

10.00—LE BONHEUR DES AUTRES
Téléroman de Jean Filiatrault.

10.30—CAMÉRA 67
Commentaires sur l'un des événements les plus marquants de l'actualité.

11.00—TÉLÉJOURNAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
Les Infidèles. Drame de Steno et Menichelli.

6.25—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—NOUVELLES LOCALES

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—ADÈLE
"Le Cousin Fred".

8.00—LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon.

8.30—MISSION IMPOSSIBLE
Aventures policières.

9.20—CBOFT—LE CARNET DU CENTENAIRE
Animateur: Jean-Bernard Rainville.

9.30—TOUS POUR UN
Jeu-questionnaire.

10.00—LE BONHEUR DES AUTRES
Téléroman de Jean Filiatrault.

10.30—CAMÉRA 67
Commentaires sur l'un des événements les plus marquants de l'actualité.

11.00—TÉLÉJOURNAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
Le Pingouin. Film de Jerzy Stefan Stankinski.

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
Okinaawa. Film de guerre de Lewis Milstone.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
"Une femme avoue".

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Sol et Biscuit: retour et détour".

5.00—MONSIEUR PIPO
"Le Sac à malices: le chapeau magique".

5.30—RICHARD COEUR DE LION
"Les Hommes du coup de main".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—LE CORSAIRE DE LA REINE
"La Fontaine de Jouvence".

8.30—CINÉMA DU MERCREDI
Meurtre à responsabilité limitée.

10.15—TIREZ AU CLAIR
Table ronde de discussion.

11.00—TÉLÉJOURNAL
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
La Femme nue. Drame passionnel de Berthomieu.

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
Callaghan remet ça.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
Jurisprudence, avec Me Pierrette Moisan.

4.00—BOBINO
Avec Guy Sanche et Paule Bayard.

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Goulaf: la saisie".

5.00—L'AGENT SANS SECRET
Dessins animés.

5.30—LES CROQUIGNOLES
"Bucephale le robot".

6.00—JEUNESSE OBLIGE
"Le Club des Jnobs".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—MATCH SUR ROULETTES
Equipes professionnelles masculines et féminines.

8.00—MINUTE PAPIILLON
Avec Paul Berval, Paul Hébert, Monique Joly.

8.30—ELIMINATOIRES DU HOCKEY
Détails de la coupe Stanley.

9.00—RUE DES PIGNONS
Téléroman de Louis Morisset.

9.30—TOUS POUR UN
Jeu-questionnaire.

10.00—LE BONHEUR DES AUTRES
Téléroman de Jean Filiatrault.

10.30—CAMÉRA 67
Commentaires sur l'un des événements les plus marquants de l'actualité.

11.00—TÉLÉJOURNAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
Les Infidèles. Drame de Steno et Menichelli.

11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.30—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—SPORTS

11.35—CINÉ-CLUB
Le ciel est à vous.

11.40—CBOFT—CINÉ-CLUB
Ivan le terrible (2e partie).

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
Okinaawa. Film de guerre de Lewis Milstone.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
"Une femme avoue".

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Sol et Biscuit: retour et détour".

5.00—MONSIEUR PIPO
"Le Sac à malices: le chapeau magique".

5.30—RICHARD COEUR DE LION
"Les Hommes du coup de main".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—LE CORSAIRE DE LA REINE
"La Fontaine de Jouvence".

8.30—CINÉMA DU MERCREDI
Meurtre à responsabilité limitée.

10.15—TIREZ AU CLAIR
Table ronde de discussion.

11.00—TÉLÉJOURNAL
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
La Femme nue. Drame passionnel de Berthomieu.

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
La Nuit du chasseur. Drame de Charles Laughton.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
Actualité artistique, premières théâtrales.

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Ma boucle: chacun sa porte".

5.30—RUE DE L'ANSE
6.00—JEUNESSE OBLIGE
"Spécial Jeunesse oblige".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—LE CORSAIRE DE LA REINE
"La Fontaine de Jouvence".

8.30—CINÉMA DU MERCREDI
Meurtre à responsabilité limitée.

10.15—TIREZ AU CLAIR
Table ronde de discussion.

11.00—TÉLÉJOURNAL
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
La Femme nue. Drame passionnel de Berthomieu.

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
La Nuit du chasseur. Drame de Charles Laughton.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
Actualité artistique, premières théâtrales.

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Ma boucle: chacun sa porte".

5.30—RUE DE L'ANSE
6.00—JEUNESSE OBLIGE
"Spécial Jeunesse oblige".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—LE CORSAIRE DE LA REINE
"La Fontaine de Jouvence".

8.30—CINÉMA DU MERCREDI
Meurtre à responsabilité limitée.

10.15—TIREZ AU CLAIR
Table ronde de discussion.

11.00—TÉLÉJOURNAL
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
La Femme nue. Drame passionnel de Berthomieu.

5.30—BIDULE DE TARMACADAM
Théâtre itinérant pour enfants.

6.00—JEUNESSE OBLIGE
"La Poïte à chansons".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—L'EXTRAVAGANTE LUCIE
Avec Lucille Ball et Vivian Vance.

8.00—ZÉRO, UN, LONDRES
"Le Oncle Georges".

8.30—ELIMINATOIRES DU HOCKEY
Détails de la coupe Stanley.

10.30—A COMMUNIQUER
11.00—TÉLÉJOURNAL
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.30—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—SPORTS

11.35—LES BARONS DE LA PÈGRE
"Meurtre par procuration".

11.35—CBOFT—LES BARONS DE LA PÈGRE
"Nettoyage par le vide".

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
La Nuit du chasseur. Drame de Charles Laughton.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
Actualité artistique, premières théâtrales.

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Ma boucle: chacun sa porte".

5.30—RUE DE L'ANSE
6.00—JEUNESSE OBLIGE
"Spécial Jeunesse oblige".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—LE CORSAIRE DE LA REINE
"La Fontaine de Jouvence".

8.30—CINÉMA DU MERCREDI
Meurtre à responsabilité limitée.

10.15—TIREZ AU CLAIR
Table ronde de discussion.

11.00—TÉLÉJOURNAL
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
La Femme nue. Drame passionnel de Berthomieu.

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
La Nuit du chasseur. Drame de Charles Laughton.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
Actualité artistique, premières théâtrales.

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Ma boucle: chacun sa porte".

5.30—RUE DE L'ANSE
6.00—JEUNESSE OBLIGE
"Spécial Jeunesse oblige".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—LE CORSAIRE DE LA REINE
"La Fontaine de Jouvence".

8.30—CINÉMA DU MERCREDI
Meurtre à responsabilité limitée.

10.15—TIREZ AU CLAIR
Table ronde de discussion.

11.00—TÉLÉJOURNAL
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
La Femme nue. Drame passionnel de Berthomieu.

dimanche 9 avril

1.00—PANORAMA RELIGIEUX
Commentaires et nouvelles sur l'actualité religieuse.

1.30—LES TRAVAUX ET LES JOURS
Germain Lefebvre interviewe Jean Keilling.

2.00—GRANGALLO ET PETITRO
Dessins animés.

2.30—LE 50e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE VIMY
Présentation à Ottawa par Henri Bergeron.

mardi 11 avril

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
Callaghan remet ça.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
Jurisprudence, avec Me Pierrette Moisan.

4.00—BOBINO
Avec Guy Sanche et Paule Bayard.

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Goulaf: la saisie".

5.00—L'AGENT SANS SECRET
Dessins animés.

5.30—LES CROQUIGNOLES
"Bucephale le robot".

6.00—JEUNESSE OBLIGE
"Le Club des Jnobs".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d'actualité.

7.30—MATCH SUR ROULETTES
Equipes professionnelles masculines et féminines.

8.00—MINUTE PAPIILLON
Avec Paul Berval, Paul Hébert, Monique Joly.

8.30—ELIMINATOIRES DU HOCKEY
Détails de la coupe Stanley.

9.00—RUE DES PIGNONS
Téléroman de Louis Morisset.

9.30—TOUS POUR UN
Jeu-questionnaire.

10.00—LE BONHEUR DES AUTRES
Téléroman de Jean Filiatrault.

10.30—CAMÉRA 67
Commentaires sur l'un des événements les plus marquants de l'actualité.

11.00—TÉLÉJOURNAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
11.20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
11.30—NOUVELLES DU SPORT

11.35—CINÉMA
Les Infidèles. Drame de Steno et Menichelli.

mercredi 12 avril

1.05—TÉLÉJOURNAL
1.15—CINÉFEUILLETON
"Le Temps des copains".

1.30—LONG MÉTRAGE
Okinaawa. Film de guerre de Lewis Milstone.

3.00—FEMME D'AUJOURD'HUI
"Une femme avoue".

4.30—LA BOITE À SURPRISE
"Sol et Biscuit: retour et détour".

5.00—MONSIEUR PIPO
"Le Sac à malices: le chapeau magique".

5.30—RICHARD COEUR DE LION
"Les Hommes du coup de main".

6.30—TÉLÉJOURNAL
6.45—AUJOURD'HUI
Magazine d

# BONJOUR, MADAME



## LE SIROP D'ERABLE, DELICE UNIQUE AU CANADA

Le sirop d'érable fut probablement connu des indigènes longtemps avant que les blancs ne découvrent la Nouvelle-France. On raconte qu'une "squaw" découvrit accidentellement la saveur merveilleuse du sirop d'érable alors qu'elle avait fait cuire... assez longtemps... un morceau de viande dans de "l'eau sucrée" (à l'époque, les indigènes utilisaient "l'eau sucrée" dans la cuisson). Selon les récits de prêtres français, les indigènes fabriquaient déjà du sucre d'érable en 1673. La première production commerciale des produits de l'érable eut lieu en 1706 et pour la première fois en 1711 une petite quantité de ces produits fut mise en vente à Montréal.

Au début de la Colonie, les Indiens recueillaient la sève des aubes d'écorce ou dans des outres de peau d'original. Les premiers colons utilisaient des chaudrons de fer ou de cuivre pour réduire la sève; à mesure que celle-ci devenait plus sirupeuse, ils ajoutaient plus de sève. Le produit était foncé, de saveur prononcée et fumée, et contenait plusieurs corps étrangers. (Contrairement à ce que certaines gens croient même de nos jours le sirop d'érable pur et de qualité supérieure est limpide, de couleur ambré et non foncé; il n'a aucun goût de caramel ou de fumée.)

Pour les premiers colons, le sucre d'érable était une nécessité plutôt qu'un luxe puisque le sucre de canne était trop dispendieux et difficile à obtenir. Pendant plusieurs années, on ne produisait juste assez pour satisfaire aux besoins de sa famille.

Depuis, les coûts accrus de production et les salaires plus élevés ont causé un déclin dans l'industrie de l'érable. Cependant, à cause de la demande constante des produits de l'érable, les méthodes anciennes ont fait place aux nouvelles. De nos jours, l'équipement moderne et les méthodes plus sanitaires de manipulation et de cueillette de la sève ont révolutionné l'industrie. Avec moins de travail, on produit plus de sirop, et le sirop est de meilleure qualité.

Aux visiteurs de l'EXPO 1967 qui voudront sûrement goûter à ces produits de l'érable vraiment canadien et peut-être en rapporter à la maison, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada suggèrent les divers points suivants: -

Assurez-vous que c'est vraiment un produit de l'érable. S'il n'est pas authentique, l'étiquette portera les mots "aromatisé artificiellement à l'érable" puis la liste des ingrédients ajoutés.

Vérifiez les étiquettes; elles doivent contenir les renseignements suivants: poids net, nom et adresse du producteur ou de l'emballleur et numéro d'enregistrement du producteur. Le sirop d'érable est généralement vendu au consommateur dans des contenants de 1 gallon (poids net; 13 livres 2 onces) mais est aussi disponible dans des contenants de verre plus petits et dans des boîtes de 26 onces.

Recherchez sur l'étiquette la catégorie de qualité: les produits de l'érable doivent être vendus par catégorie dans la province de Québec. Mais le classement n'est pas obligatoire dans les autres provinces ni pour le commerce interprovincial ni pour l'exportation. Cependant, si les produits de l'érable portent une marque de catégorie, ils doivent rencontrer les normes établies par le ministère de l'Agriculture quant à la composition et à l'étiquetage.

Voici les catégories de qualité:  
Canada de choix, ambre très clair  
Canada clair, ambre clair  
Canada intermédiaire, ambre foncé  
Canada foncé, foncé

Au Québec il existe une catégorie additionnelle "Ambre c" entre Canada intermédiaire et Canada foncé.

La saveur unique et délicate du sirop d'érable en fait un délice bien appréciée à n'importe quel repas. Sa popularité, comme garniture de gaufres et de crêpes est bien connue. On peut aussi l'utiliser comme sauce sur pouding ou crème glacée. Quant à la tarte au sirop d'érable, point n'est besoin d'en faire mention; elle est connue des gourmets et des gourmands. C'est pourquoi les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent deux délicieuses tartes au sirop d'érable. Essayez - les au plus tôt... elles sont exquises.

En passant si vous désirez de plus amples renseignements sur les produits de l'érable, procurez-vous la publication intitulée "Sirop, sucre, beurre, tire d'érable". Pour en obtenir un exemplaire gratuit, faites parvenir votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

## Gratin aux nouilles et à la saucisse

1-1/2 livre de chair à saucisse  
1 tasse d'oignon haché  
3/4 tasse de céleri en dés  
1/2 tasse de piment vert en dés (facultatif)  
1 boîte (19 onces) de tomates  
1 paquet (6 onces) de nouilles, cuites  
1 tasse de fromage cheddar râpé  
1/2 c. à thé de sel  
1/8 c. à thé de poivre  
1/4 tasse de chapelure beurrée.

Façonner la chair à saucisse en petites rouelles de 1 pouce de diamètre et sauter jusqu'à ce que dorées. Egoutter, disposer dans un plat à four et couvrir d'oignon, de céleri, de piment et tomates. Couvrir le plat et cuire à 350°F, 1 heure. Mélanger les nouilles, fromage, sel et poivre. Verser dans le plat à four, mélanger le tout et saupoudrer de chapelure beurrée. Retourner au four et cuire à découvert 10 à 15 minutes de plus, 6 portions.

NOTE: On peut ajouter à la chapelure 1/4 de tasse de fromage cheddar râpé.

## Tarte chiffon au sirop d'érable

1 c. à table de gélatine (1 enveloppe)  
1/4 tasse d'eau froide  
4 jaunes d'oeufs  
1/2 tasse de lait  
1 tasse de sirop d'érable  
4 blancs d'oeufs  
1/8 c. à thé de sel  
1/2 tasse de sucre  
1 croûte de tarte cuite de 9 pouces  
2 c. à table de noix hachées

Gongler la gélatine dans l'eau froide 5 minutes. Battre les jaunes d'oeufs avec le lait et le sirop d'érable. Cuire au bain-marie en brassant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe, environ 10 minutes. Retirer du feu, ajouter la gélatine et brasser pour dissoudre. Réfrigérer jusqu'à ce que la préparation commence à prendre.

Fouetter blancs d'oeufs et sel jusqu'à ce que fermes mais non secs. Ajouter graduellement le sucre en continuant de battre jusqu'à ce que fermes et lustrés. Incorporer la préparation au sirop d'érable à la meringue. Verser dans la croûte de tarte et réfrigérer jusqu'à ce que ferme, environ 3 heures. Parsemer de noix hachées avant de servir, 6 portions.

## TARTE MERINGUEE AU SIROP D'ERABLE

1 croûte de tarte de 8 pouces  
1 tasse de sirop d'érable  
6 c. à table de farine  
1/2 tasse d'eau  
2 jaunes d'oeufs  
1 c. à table de beurre  
1/4 tasse de noix hachées (facultatif)

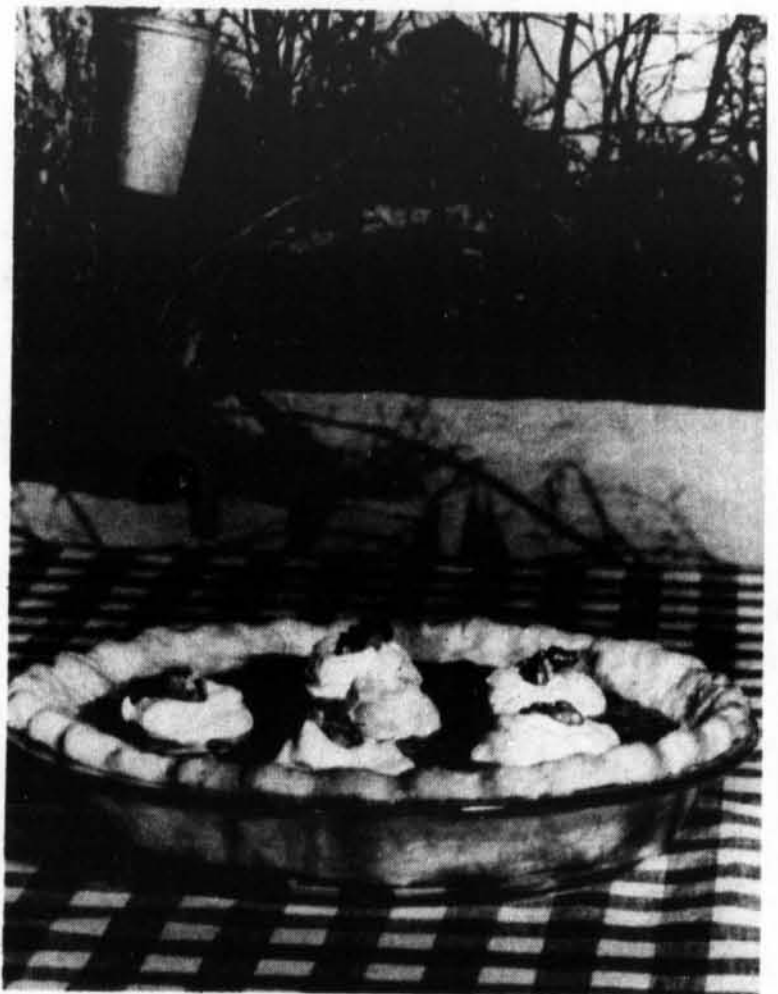
### Garniture

2 blancs d'oeufs  
Pincée de sel  
1/4 tasse de sucre

Chauffer le sirop au bain-marie. Délayer la farine avec l'eau; ajouter graduellement au sirop chaud et cuire en brassant constamment jusqu'à ce que épais (10 minutes). Réchauffer les jaunes d'oeufs avec un peu de sirop puis ajouter au sirop qui reste. Cuire 3 ou 4 minutes de plus. Retirer du feu, incorporer le beurre et les noix. Refroidir légèrement et verser dans la croûte.

### Garniture

Fouetter blancs d'oeufs et sel jusqu'à ce que fermes mais non secs. Ajouter graduellement le sucre en continuant de fouetter jusqu'à ce que fermes et lustrés; en garnir la tarte. Cuire à 425°F, jusqu'à ce que la meringue soit dorée, 5 minutes.



LE PRINTEMPS EST DE NOUVEAU PARMIS NOUS! --- Et la température plus clémente ramène à l'ordre du jour un temps de l'année qui plaît énormément aux gourmets et aux gourmands; le temps des sucres. Pour les maîtresses de maison, c'est l'occasion toute rêvée de confectionner des mets au sirop d'érable. Point n'est besoin de vanter la tarte au sirop d'érable que vous voyez ci-dessus, car tous en connaissent les mérites. S'il ne vous reste qu'à la déguster. Bon appétit!



## l'assurance chômage

s'applique dès maintenant à la plupart des travailleurs occupés dans une

FERME AGRICOLE

OU D'ÉLEVAGE,

PÉPINIÈRE,

SERRE,

L'HORTICULTURE,

LA CULTURE DE FRUITS,

DE LÉGUMES ET DE FLEURS.

### Employés:

Il est dans votre intérêt de vous renseigner pour savoir si vous êtes admissible à bénéficier de la protection de l'assurance-chômage qui embrasse maintenant les travailleurs de l'agriculture et de l'horticulture.

### Employeurs:

Si vous avez des travailleurs à votre service, il y a des règlements auxquels vous devez vous conformer. Il est dans votre intérêt d'obtenir dès maintenant des renseignements complets concernant l'assurance-chômage pour vos travailleurs.

Demandez dès maintenant des renseignements complets au bureau le plus proche de la

COMMISSION  
D'ASSURANCE  
CHÔMAGE  
GOUVERNEMENT DU CANADA

7383(C)WF

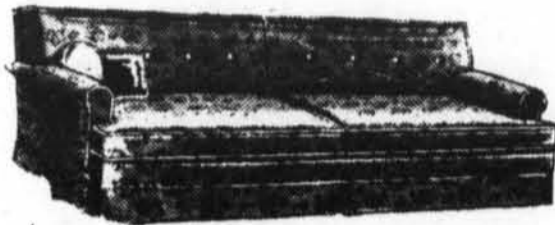
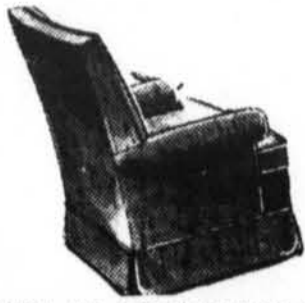
## UNE PROMENADE, MAIS PAS DE SIESTE & RES LE REPAS.

Une petite promenade après un bon repas vaut mieux qu'un petit somme qui risque de provoquer une crise cardiaque fatale; c'est ce que dit le Dr. G. Volkheimer de l'Université médicale de Humboldt en Allemagne. Il a déclaré que le chyle gras, c'est-à-dire le suc qui résulte de la digestion, peut s'accumuler dans le canal thoracique pendant un repos complet suivant la consommation d'un bon repas riche. Il suffit d'un mouvement brusque au réveil pour transmettre suffisamment de chyle dans les vaisseaux sanguins et former un caillot de graisse qui peut bloquer une artère essentielle.

# CREGHEUR

## A PLAISANCE

ROUTE NO.8  
EN FACE DU  
RESTAURANT SPUTNICK



MOBILIER DE SALON DE TRES BEAUX CHOIX. SOFA 80 à 96 POUCHES DE LONG BRAS EN BOIS VERNIS, AVEC CHAISE ASSORTIES, PRESQUE TOUS CES SETS SONT RECOUVERTS DE LUXUEUX MATERIEL SCOTH GUARD; FACILE A NETTOYER, COULEURS ASSORTIES, OR, BLEU, ROUGE, TANGERINE, BRUN, ETC...



**10%**  
DE REDUCTION  
SUR MOBILIER

**C. CREGHEUR**  
Tel. 427-6239

36 MOIS POUR PAYER  
ENTREPOSAGE GRATUIT  
OUVERT TOUS LES SOIRS SUR RENDEZ-VOUS.

1967  une pause dans l'histoire

Dans le Train

### TRAQUEUR D'AMES ERRANTES

Lorsque le Chaman, prêtre d'une religion de la Sibérie orientale, trouvait une âme errante désincarnée, il la capturait et la ramenait à son corps au moyen d'un traqueur d'âmes, petit instrument magique sculpté dans un os humain. Un tel instrument est du nombre des pièces d'archéologie qui, dans le Train de la Confédération, servent à reconstituer la vie de la tribu des Haïda, les premiers habitants du Canada venus du Nord-ouest après le recul des glaciers, il y aurait une quarantaine de milliers d'années. Cette pièce, découverte il y a près de cent ans, a été empruntée du Musée national.

Le Chaman utilisait aussi à certains rites des fétiches tels qu'un orque, montre marine mythologique sculptée dans le roc; une jambe humaine sculptée dans une oreille de mer, un loup en ivoire et un animal légendaire. Tous ces charmes authentiques ont été découverts par des archéologues le long de la côte du Pacifique où les Haïdas ont laissé un héritage exceptionnel de traditions et une foule d'objets dont la nature lève le voile sur le mode de vie de ceux qui furent sans contredit les premiers habitants de cette contrée.

La gamme étendue des matériaux employés indiquerait sans l'ombre d'un doute un développement très poussé et l'accès à des sources diverses depuis le bois jusqu'à l'ivoire. Vous pourrez par exemple examiner une couverture "Chilcat" authentique portant un motif formé de six têtes d'ours. Elle est composée d'une trame de

laine de chèvre, aux couleurs préférées de l'époque, sur une chaîne d'écorce de cèdre tordue. Ces couvertes ont été tissées par les Indiens de la tribu Tlingit et étaient utilisées comme moyens d'échange.

Une magnifique réplique d'une soupière géante creusée à même un tronc de cèdre selon la forme d'un phoque adulte offre à l'imagination l'hypothèse de grandes cérémonies tribales autour d'un festin.

La présence de ces objets d'artisanat vieux de milliers d'années ne veut pas dire que le Train est un musée ambulancier. C'est à la fois une exposition et un spectacle animé et sonore, où sont illustrées les phases importantes du développement et de l'histoire du pays. L'entrée, par exemple, dans le deuxième wagon, crée chez le visiteur un effet dramatique et inattendu. Il se trouve dans la cale d'un vaisseau de Viking dont les flancs sont battus par les vagues. L'effet est si réaliste que la première réaction du visiteur est de jeter un regard par-dessus bord.

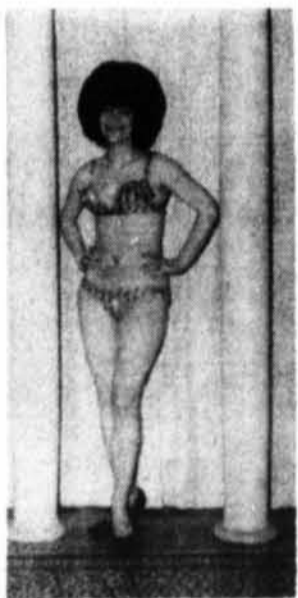
On peut voir dans cette séquence du Train une épée de Viking qui date peut-être du dixième siècle.

Lorsque vous visiterez le Train (ou les Caravanes qui ont été montées de la même façon), il faudrait prendre le temps d'examiner chaque séquence et de "vivre" les événements qui y sont reconstitués. Pour les jeunes aussi, c'est un magnifique spectacle qui ajoute à l'histoire la dimension de l'émotion.

## GRANDE RE-OUVERTURE

DE L'HOTEL

# SPORTSMAN INN



MONA SULLIVAN

**Samedi**  
**le 8 avril**

Spectacles :  
Danseuses à go-go et  
actes de nouveauté toutes les fins  
de semaine avec orchestre de danse.



GILAINE, danseuse



DOLLY BAKER - World's Tallest Athlete - 66" of height

Nouvelle administration

sous la direction de

Etienne Gagnon,

invitant tous ses amis

à venir le voir.

Admission gratuite

Bienvenue à tous.

RESERVATIONS :

632-7915

**100** ans de  
Confédération 1867 | 1967

## ANDRÉ HUGUET-LATOURE

Entrepreneur Electricien



VENTE  
INSTALLATION  
et RÉPARATION



d'APPAREILS ÉLECTRIQUES

SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL. : 428-2791

Chénéville, Qué., (Lac Simon)

# Superior PROPANE

Service le plus complet de l'Atlantique au Pacifique

**COMBUSTIBLE LE PLUS MODERNE**

AINSI QU'APPAREILS

Au service : - DOMESTIQUE  
- DE LA FERME  
- DE L'INDUSTRIE

(16-23-30-7)

TEL. 427-6286

PAPINEAUVILLE

## Assurance-récolte

Le gouvernement provincial assumera 50% du coût de la prime totale du plan d'assurance-récolte que le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation M. Clément Vincent, vient de déposer à l'Assemblée législative. Le plan protège les récoltes de grande culture et de culture spéciale contre certains risques naturels déterminés comme la grêle, le gel, la sécheresse, l'excès de pluie, la neige hâtive, les ouragans, les mauvaises conditions hivernales, les insectes et les maladies contre lesquels il n'existe aucun moyen de protection.

Il existe des plans d'assurance-récolte dans d'autres provinces canadiennes, s'appuyant sur une entente avec le gouvernement fédéral, mais le système proposé pour le Québec comporte certaines particularités avantageuses qu'on ne rencontre pas encore ailleurs au pays.

Les autres provinces s'appliquent actuellement à assurer les cultures spéciales, les arbres fruitiers en Colombie-Britannique, les pommes de terre à l'Île du Prince-Édouard, le blé d'hiver en Ontario, le blé et les autres grains au Manitoba et en Saskatchewan. Dans le Québec, le programme comporte l'assurance des grandes cultures, à savoir le foin, l'ensilage, les céréales et les pâturages destinés principalement à l'alimentation du bétail dans la ferme.

Le système québécois prévoit une compensation supplémentaire à l'assuré, soit une valeur de remplacement en cas de perte de plantes fourragères et de céréales nécessaires à la nourriture des unités animales, gardées dans l'exploitation agricole. Il y aura aussi paiement de frais extraordinaires, lorsque l'exploitant accompli des travaux destinés à réduire ou à éviter une perte de récolte.

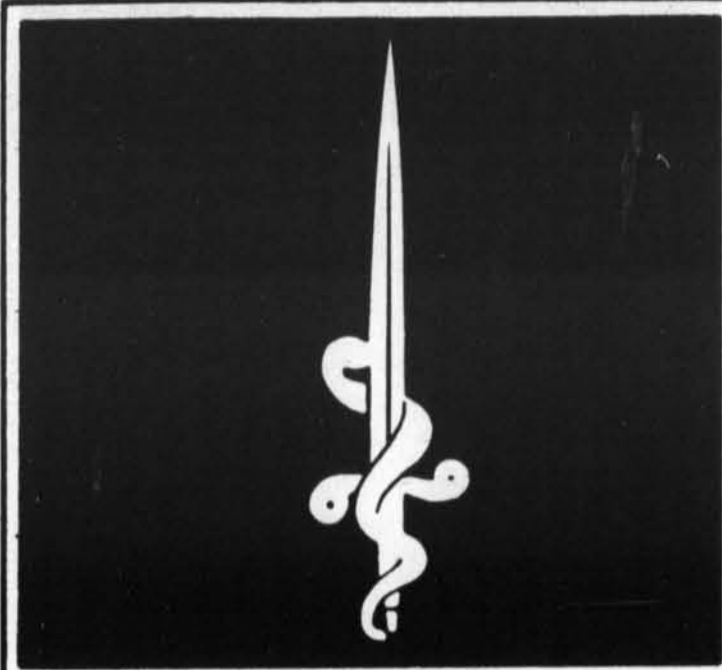
Le gouvernement provincial assume la totalité des frais d'administration et 50% du coût total de la prime. Il pourra, toutefois, récupérer la moitié de ses déboursés si une entente est conclue entre Québec et Ottawa en vertu de la loi fédérale de l'assurance-récolte. Au Québec les agriculteurs assurés ne paieront que 50% de la valeur totale de la prime, ceux de l'Ontario verront à payer 70%, et ceux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique, 75%.

L'application de la loi de l'assurance-récolte relève du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Son administration sera confiée à la Régie de l'assurance-récolte du Québec dont la structure sera analogue à celle des autres organismes provinciaux de même nature.

La loi prévoit une entente avec le gouvernement fédéral. Une telle entente permettra en particulier le remboursement au gouvernement du Québec de 50% des frais d'administration du régime, le remboursement de la moitié de la contribution provinciale au paiement des cotisations et, si on le juge à propos, la réassurance, comme cela se pratique dans les autres provinces.

Ce plan sera en vigueur dès le premier janvier 1968 et les agriculteurs qui veulent adhérer à ce régime facultatif et contributaire auront jusqu'au 1er avril 68 pour en faire la demande.

En raison de la modicité des taux exigés pour une protection appropriée de leurs cultures et en raison des nombreux autres avantages économiques et sociaux qui leur sont offerts, les cultivateurs québécois ont intérêt à participer en très grand nombre au programme d'assurance-récolte. Ils recevront bientôt une brochure explicative qui leur fournira les principaux renseignements sur la nature et le fonctionnement du régime de l'assurance-récolte.



**ATTENTION**  
**LE CANCER se découvre à DEUX**  
**VOUS et VOTRE MEDECIN**

Société Canadienne du Cancer



ROBERT RIVARD et RÉJEAN LEFRANÇOIS, les frères Milot de la «Rue des Pignons», qu'on pourra voir mardi, exceptionnellement à 10 h. 30 du soir.

## Cabane à sucre chez GERALD DUMOUCHEL A ST SIXTE

A TOUS LES DIMANCHES, A PARTIR DU 26 MARS,  
REPAS SERVI A LA CABANE A SUCRE. AU MENU:  
FEVES AU LARD, SPAGHETTI, ET TIRE D'ERABLE

**Bienvenue a tous**

**PENDANT UNE PÉRIODE LIMITÉE**

**ÉCONOMISEZ SUR LES PONTIAC**

**PENDANT LA**

**VENTE**

**DU POSTE D'ÉCHANGE**

**AU CHOIX: 3 DES MODÈLES DE PONTIAC LES PLUS DEMANDÉS**  
**CHOIX DE COULEURS · ÉQUIPEMENT SPÉCIAL · PRIX SPÉCIAUX.**

### COUPÉ SPORT PARISIENNE

La voiture vraiment à la page.  
Ligne fastback racée. Luxe. La voiture  
dont le style donne le ton en 1967!

**A prix spécial!**

### SEDAN 4 PORTES LAURENTIAN

Une beauté et un luxe sans pareils dans  
cette catégorie de prix. L'une des  
plus demandées de toutes les Pontiac.

**A prix spécial!**

### SEDAN 4 PORTES STRATO-CHIEF

Le sedan 4 portes Pontiac économique.  
Il apporte à son propriétaire prestige et  
fierté qui vont de pair avec Pontiac.

**A prix spécial!**

**LES CONCESSIONNAIRES PONTIAC SONT LANCÉS DANS LA PLUS FORMIDABLE**  
**VENTE DE PRINTEMPS JAMAIS ORGANISÉE DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE!**

*Roulez sans tarder dans votre  
voiture neuve! Les meilleures  
reprises! Un vaste assortiment!*

*Economisez avec  
les aubaines du poste d'échange!*

Toutes les Pontiac de cette vente sont  
équipées du moteur V8 de 283 po. cu.,  
d'un pare-brise en verre teinté, d'un radio  
à boutons-poussoirs avec haut-parleur  
arrière, d'enjoliveurs de roues, de pneus à  
flanc blanc. Vous pouvez aussi commander

le V8 de 327 po. cu. avec la Powerglide  
et même ajouter la servo-direction et les  
servo-freins en faisant d'autres écono-  
mies. Renseignez-vous aussi sur les con-  
ditions avantageuses offertes pour les  
Buick, Firebird, Beaumont et Acadian.



**VENEZ! ÉCONOMISEZ! PRIX SPÉCIAUX AU POSTE D'ÉCHANGE EN CE MOMENT!**

PX-1067CF

VENDEUR AUTORISÉ POUR PONTIAC A THURSO

**Turpin Automobile Inc.**

270 rue Victoria Thurso, P.Q.

## L'avoine Fraser

Le ministère de l'Agriculture annonce aujourd'hui l'homologation d'une nouvelle variété d'avoine appelée Fraser. Elle donne un bon rendement, résiste à la verse tout comme aux maladies et produit un gros grain de belle qualité.

C'est la Station de recherche du ministère de l'Agriculture du Canada, à Agassiz (C.B.), qui a créé l'avoine Fraser, d'un croisement entre la variété Eagle et l'avoine expérimentale No 131 - cette dernière étant elle-même une sélection, issue d'un croisement de la Roxton et d'une avoine de laboratoire numérotée 1574.

L'aire d'adaptation de la nouvelle variété est très étendue; elle convient à la plupart des régions de l'Alberta et de la Saskatchewan ainsi qu'à la partie base de la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique.

A la suite d'essais dans ces régions, Fraser a éclipsé Victory, Rodney, Glen et Kelsey, quant au rendement; elle s'est en outre révélée plus résistante à la verse.

La nouvelle avoine possède une paille moyennement courte et mûrit une journée ou deux après Rodney. Bien qu'un peu moins grosse que celle de Rodney, la semence de Fraser est couverte d'une bale plutôt mince, ce qui se prête à un fort rendement (en poids) de grain à l'acre.

La variété Fraser contient peu de cellulose et se classe dans la moyenne quant à sa teneur en protéine. Elle résiste au charbon commun et se défend aussi bien que Garry contre la rouille de la tige; elle est toutefois sensible à la rouille de la couronne.

On mettra cette année de la semence Fraser à la disposition de producteurs choisis par les Comités provinciaux de semence-souche. La Section des semences de la Station de recherches de Regina communiquera avec les producteurs désireux afin de se rendre compte de leur intérêt en la matière. Dès le printemps de 1968, le grand public pourra se procurer de la semence enregistrée Fraser.

## La Commission

### du Lait

### établira des quotas

Au cours de l'année laitière 67-68, qui débute le 1er avril prochain, les subventions fédérales visant le lait et la crème pour la transformation seront payées aux producteurs laitiers selon un régime de quotas individuels, a annoncé aujourd'hui la Commission canadienne du lait.

Le quota de chaque producteur tiendra compte de la quantité de lait ou de crème sur laquelle il aura reçu des subventions durant l'année laitière de 66-67 (commencée le 1er avril 66 et qui se terminera le 31 mars 1967). Aussitôt les dossiers complétés, chaque producteur inscrit sera informé du volume sur lequel il a reçu des subventions en 66-67 et du quota qui servira de base à ses subventions en 67-68.

Afin de s'assurer qu'on lui accordera un quota, le producteur doit être inscrit à l'Office de stabilisation des prix agricoles et avoir été jugé admissible aux subventions établies au 31 mars. (Tous ceux qui ont déjà reçu des chèques de subvention pour le lait ou la crème sont présentement inscrits).

Bien qu'elle ne soit pas encore en mesure de fournir tous les détails en ce qui regarde le programme de production, il sera utile aux producteurs de savoir d'avance qu'un régime de quotas sera mis en application.

L'objectif des quotas est d'établir le rapport entre le volume de lait et de crème admissible aux subventions et la quantité approximative de lait et de crème requise pour répondre aux besoins du marché canadien.

## Pommes de terre

Le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, a annoncé aujourd'hui un programme fédéral visant à détourner vers des fins non alimentaires des excédents de pommes de terre dans le but de garantir une certaine stabilité aux prix que les producteurs reçoivent actuellement pour leur produit. Les prix aux producteurs se sont détériorés sensiblement à cause d'excédents considérables.

L'Office de stabilisation des prix a reçu l'autorisation de mettre en oeuvre un programme de détournement vers les amidonneries à un niveau de soutien de \$1,65 le baril de pommes de terre de la catégorie Canada No 1.

L'Office versera au producteur la différence entre le prix payé par les amidonneries et le prix de soutien de \$1,65.

La mesure de soutien s'appliquera à un volume maximum de 1,000 barils par producteur. Dans les régions dépourvues d'amidonneries, l'Office de stabilisation est disposé à étudier toute proposition venant des associations et groupements de producteurs en vue d'appliquer d'autres programmes de détournement à des fins non alimentaires.

A cet égard, le gouvernement fédéral est prêt à verser un paiement uniforme de 75 cents les 100 livres aux producteurs qui participeront à d'autres programmes approuvés.

M. Greene a souligné que ce programme d'aide à l'industrie de la pomme de terre constitue une mesure temporaire, applicable à cette occasion seulement et d'urgence et non un programme permanent de la part du gouvernement fédéral. Si à l'avenir les producteurs des provinces concernées ne se soucient pas de ramener le volume de la production à un niveau conforme aux débouchés disponibles, ils ne doivent pas s'attendre de bénéficier d'un autre programme similaire.

Le Ministre a ajouté qu'il est généralement sympathique aux suggestions relatives à l'institution d'un office national de vente des pommes de terre, rappelant toutefois au producteur, que même avec l'existence d'une commission nationale de mise en vente, l'autorité voulue pour régir la production relève uniquement des provinces.

En 1966, les étendues plantées en pommes de terre au pays ont marqué une augmentation sensible sur celles de 1965 - 328,000 acres comparative-ment à 298,000 l'année précédente. En outre, les rendements ont eu tendance à dépasser la normale. Il s'en est suivi un accroissement de 43% des stocks en entrepôt au 1er mars 67 par rapport à ceux de la même date, l'an dernier, et ce en dépit d'un excellent volume des ventes à l'étranger.

D'une façon générale, les usines de fabrication de flocons de pommes de terre, de frites, et de tubercules desséchés fonctionnent selon la capacité d'absorption du marché canadien et des débouchés à l'exportation.

Dans les régions qui ne disposent pas d'amidonneries et où existent des surplus considérables de pommes de terre, les associations et groupements de producteurs désireux de participer au programme fédéral de soutien doivent soumettre à l'Office de stabilisation les modalités de leurs propositions.

## ATTENTION

M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a déposé devant l'Assemblée législative un projet de loi ayant pour objet de modifier le régime de garantie prévu par la loi des produits laitiers. Ce régime de garantie assure le paiement par tout marchand de lait des sommes qu'il doit ou pourra devoir à ses fournisseurs - producteurs.

D'après la loi actuelle, les marchands de lait sont tenus de déposer une somme d'argent, des valeurs ou de fournir un cautionnement; ils devront désormais se procurer des polices de garantie émises par la Régie des marchés agricoles du Québec; les sociétés laitières et les coopératives agricoles qui sont marchands de lait seront également soumises à la même loi.

Le bill No 46 prévoit que les primes perçues par la Régie des marchés agricoles du Québec, devront servir exclusivement au paiement des réclamations des fournisseurs-producteurs contre les marchands de lait. De plus, en cas de besoin, le ministre des Finances pourra avancer à la Régie les sommes nécessaires à l'acquittement de ses obligations.

Jusqu'à ce que la Régie commence à émettre de telles polices de garantie, le ministre des Finances pourra lui-même souscrire, au bénéfice des marchands de lait qui sont dans l'impossibilité de la fournir autrement, la garantie actuellement exigée par la loi, et ceci au moyen d'une prime et, aux autres conditions qui lui pourra déterminer. Les primes exigées seront versées à la Régie et tout paiement fait par le ministre en raison de cette garantie, sera considéré comme une avance faite à la Régie. Le ministre ne pourra sentir ce service qu'aux marchands de lait qui lui auront été recommandés par la Régie.

Cette modification à la loi est rendue nécessaire par le fait qu'un important groupe de compagnies d'assurance qui fournissaient jusqu'ici un fort pourcentage des cautionnements exigibles par la loi (\$8,797,000 sur environ \$13,000,000 déposés pour l'année 66), ont décidé

de ne renouveler aucun des cautionnements qu'elles avaient émis à divers marchands de lait du Québec.

## LES VAIRONS

### -minnows-

L'utilisation de vairons (menés) dans les eaux où vivent des espèces sportives constitue une menace de contamination. En effet, l'introduction d'espèces indésirables peut nuire à la survie des espèces sportives, notamment de la truite et du saumon d'eau douce. Par voie de conséquence, le transport de tout poisson devient un danger si l'on considère un instant qu'il peut être porteur de parasites ou de maladies.

Dans cette optique et dans le but de combattre les abus des dernières années, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche n'émettra plus de permis de seine à vairons. Toutefois, pour la capture de vairons, on pourra se procurer auprès de son chef de district de Protection un permis de 32 autorisant l'utilisation de bouloles ou "cochons" (nasses, petites trappes ou verveux), si ceux-ci n'excèdent pas 24 pouces de long et 10 pouces de diamètre ou de côté.

Le ministre émettra également, comme par le passé, un certain nombre de permis de pêche commerciale pour la capture du vairon afin de permettre aux sportifs de s'approvisionner. Quelconque capture ou vend, en gros ou au détail, des vairons pour fins commerciales doit se procurer un permis de \$5.

Pour le transport, l'utilisation et la vente de certains petits poissons (fretins) servant d'appâts, les sportifs feront bien de s'en tenir aux directives, qu'ils pourront lire dans le "Résumé des règlements de la Pêche au Québec" (édition 1967). Ce résumé, sera remis gratuitement à qui en fera la demande dès le moment de sa parution.

## HOTEL Seigneurie Inc.

J. J. BRUNET, prop. PAPINEAUVILLE

PRESENTE CHAQUE FIN DE SEMAINE UN SPECTACLE DE QUALITE

ARTISTE INVITE ET ORCHESTRE sous la direction de JEN RICHARD à l'orgue et JENNY à la batterie

Aussi : Salle de réceptions, Salle à manger, Cuisine canadienne

Pour réservations: - 423-6339 -



## HERMAS LACOSTE

C. D. A. A. Assurances générales

ST-ANDRE-AVELLIN

Tél. 69

A	VIE
S	AUTOMOBILE
S	INCENDIE
U	RESIDENTIELLE
R	COMMERCIALE
A	RESPONSABILITE
N	RISQUE DIVERS
C	
E	
S	

GRUPE ACCIDENT-MALADII



DEPOSITAIRE "RENAUD"

## Deschambault Auto

Couverture officielle

SAMEDI, 8 AVRIL à 2 hres p.m.

Café, sandwiches servis. Venez en foule.



FRANK GAUTHIER Représentant

**OBLIGATION**

**D'AFFICHER**

**LE PRIX DES REPAS**

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, vient d'annoncer que le Conseil exécutif du Québec a donné suite à la recommandation qu'il avait formulée pour rendre obligatoire l'affichage du prix des repas.

"Dans le domaine du gîte, a-t-il expliqué, il était possible au gouvernement d'établir un organisme pour fixer les prix. C'est ce qui s'est produit, d'ailleurs, au moyen du projet de loi no 13. Les caractéristiques d'une chambre ne sauraient varier d'un jour à l'autre; lorsqu'elle a été visitée par un inspecteur compétent et que le tarif en a été établi, chacun sait à l'avance ce qu'il aura pour son argent. Il ne saurait en être ainsi dans le domaine des repas, aucun système de fixation des prix ne pouvant garantir la constance de leur qualité. On se souviendra, par exemple, de l'imposant appareil administratif que le gouvernement fédéral s'est vu dans l'obligation de mettre sur pied au cours de la dernière guerre lorsqu'est venu le moment de contrôler le prix des aliments.

"Comme non seulement la qualité des repas peut varier, mais aussi le prix de revient des matières premières et le coût de la main-d'œuvre, nous avons pensé que la meilleure attitude à prendre en face du problème était l'affichage obligatoire. Nous pouvions déjà compter sur la collaboration des restaurateurs raisonnables et ils représentent la majeure partie des membres de leur profession. Avec la nouvelle mesure, ceux qui seront tentés d'exploiter honteusement les voyageurs y songeront à deux fois, car le fait d'afficher des prix exagérés sera susceptible d'éloigner la clientèle. Enfin, les visiteurs auront une bonne idée, avant de pénétrer dans un établissement, de l'addition qui les attend. Cette mesure ne protégera pas seulement les touristes qui nous viennent de l'extérieur, mais aussi nos propres citoyens".

Cet arrêté ministériel a été adopté en vertu du paragraphe "e" de l'article 12 de la loi de l'Hôtellerie, lequel prévoit que le lieutenant-gouverneur en conseil peut "définir la publicité qui doit être faite au prix des chambres et des repas et défendre d'exiger un prix plus élevé que ceux ainsi publiés".

**LA SOCIETE FORD**

La société Ford-Canada Ltée annonce aujourd'hui qu'elle a dépensé le chiffre record de \$492,2 millions au Canada au cours de 1966 pour ses fournitures et services, gages et salaires, et bénéfices marginaux.

Ceci représente une augmentation de 29,3% sur les \$380,6 millions dépensés en 65.

Plus de 3,500 maisons d'affaires d'un bout à l'autre du Canada ont touché \$286,4 millions, à comparer aux \$119,5 millions de l'année précédente. Ces chiffres comprennent une contribution de \$18,4 millions de la part de Ford-Canada aux bénéfices marginaux aux employés pour 66, et \$17,2 millions pour 1965.

La majeure partie du total des gages et salaires a été payée à Oakville, Windsor et Niagara Falls, Ontario où sont situées les usines de la Société.

**TIMBRE COMMEMORATIF DE L'EXPO 67**



Le ministre des postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé aujourd'hui que le timbre commémoratif de 5 cents que les Postes canadiennes vont émettre pour rendre hommage à l'Expo 67, aura pour sujet le pavillon du gouvernement-

canadien, pavillon qui couvre une superficie de onze acres et quart et qui a été érigé, au coût de 21 millions de dollars, à l'emplacement de mille acres de l'Exposition de Montréal.

La date de la mise en vente du nouveau timbre a été fixée de façon à coïncider avec celle de l'inauguration de l'exposition mondiale qui se tiendra pendant six mois, du 28 avril au 27 octobre 1967.

Le timbre, de grande dimension et de format horizontal, sera imprimé en rouge et en bleu, sur fond blanc. Il sera offert à la vente, dans tous les bureaux de poste du Canada pendant dix jours à compter du 28 avril 1967, et à Montréal jusqu'à la mi-octobre.

Gravé d'après un dessin de la Canadian Bank Note Company Limited, d'Ottawa, le timbre montre, à l'angle supérieur, gauche; le symbole de l'Exposition mondiale de 1967 conçu par Julien Hébert, artiste industriel de Montréal. Le symbole inspiré par l'un des dessins les plus anciens que l'on connaisse représente huit figures jumelées qui forment un cercle rappelant la fraternité et l'amitié qui doivent régner entre les hommes. Le mot "Canada" figure à l'angle supérieur droit, au-dessus de la partie prédominante du dessin; une pyramide inversée, appelée "Katimavik", mot esquimau qui signifie "lieu de rencontre". Les mots "Postes - Postage" et "Expo 67", auxquels il faut ajouter la valeur faciale, complètent le dessin.

On n'a pas fixé de limite au tirage, car le nouveau timbre sera vendu pendant plusieurs mois.

Fait à noter, les enveloppes Premier Jour seront oblitérées, par les Postes canadiennes à l'Expo même, à l'aide d'un cachet qui indiquera le lieu d'origine, et non à Ottawa comme c'est la coutume.

**Propos saisonniers**

Chez les producteurs de lait de transformation, mars marque le début de la période de lactation de la plupart des vaches; pourquoi ne pas en profiter pour commencer à pratiquer le contrôle laitier?

Une vache qui produit 10,000 livres de lait rapporte environ 20 pour cent de plus que celle qui ne produit que 8,000 livres. Et cette dernière rapporte environ 30 pour cent de plus que la vache qui ne donne que 6,000 livres de lait.

Ces chiffres démontrent que les profits vont de pair avec les rendements. Pour les accroître, le cultivateur doit contrôler exactement la production annuelle de chacune de ses vaches en vue de faire une sélection rationnelle et un choix éclairé des meilleurs descendants. A cette fin, le contrôle laitier, pratiqué du début à la fin de la lactation, constitue le meilleur guide. Commencez dès maintenant. Un mot à votre agronome et il vous fournira tous renseignements utiles.

L'anémie, fréquente chez les porcelets, apparaît vers l'âge de trois semaines. La croissance ralentit, et à cause de sa faiblesse, l'animal peut contracter d'autres maladies. L'anémie est due à une carence de fer. On la prévient par une injection de fer-dextrine ou de fer-dextrane. Une dose de 150 milligrammes durant la première semaine donne généralement d'excellents résultats.

**Charette Menuiserie**

ARMOIRES  
PORTES et CHASSIS  
EN BOIS et ALUMINUM  
PLANAGE - RIPAGE  
TEL.: 986-2411



**LE CANCER**  
se découvre à DEUX  
VOUS et  
VOTRE MEDECIN  
SOCIETE CANADIENNE DU CANCER

**HOTEL au VIEUX PIN**  
**SAMEDI et DIMANCHE**  
**LES 7-8 AVRIL**

Nouveauté:

Numéro

sensationnel

sur patins-roulettes



**GERRY ROY**

DANSE

CONTINUELLE

SPECTACLES:

Samedi 10.30 p.m.  
12.30

Dimanche: 5.00 p.m.

ENTREE LIBRE

TALENT REGIONAL

**Bernard Menard**

Plaisance

Ravissante danseuse

**Lilianne**

**Orchestre dans le vent: "LES VALETS"**

**ST-ANDRE AVELLIN**

RESERVATIONS:

TEL. 6-S-2 P.O.



G. Tittlit	133
M. Joannis	130
D. Maurice	126
R. Lafleur	125

Année:	
H. S. G. Labrosse	171
H. S. J. P. Hébert	225

H. T. M. Maurice	383
H. T. André Tittlit	545

Femmes:

G. Bourgeois	114
L. Villemaire	100
M. Maurice	99
J. Pilon	99
P. Legault	97
Y. Dinel	97
A. St-Denis	96
P. Pétrash	95
T. Laflamme	95
L. Hébert	93

H. S. P. Pétrash	167
H. T. L. Villemaire	396

## ICI ET LA DANS LE SPORT

En fin de semaine dernière, la population de Chénéville fêtait ses champions; ils le méritaient bien. Bravo aux organisateurs.

L'emblème de la ligue de Hockey "Petite-Nation" est la coupe Dorion, mais plusieurs se demandent qui est le donateur. Celui qui a offert cette coupe à la ligue "Petite-Nation" est nul autre que M. J. R. O. Dorion. Il y a deux ans passés, il était encore à l'emploi du Seignory Club. Il est maintenant à sa retraite.

Le mois d'avril a toujours été considéré comme le mois le plus tranquille dans le domaine du sport dans notre région, vu le manque de gymnase. Le hockey terminé, il faut attendre la belle température, qui est habituellement vers le milieu de Mai, pour reprendre nos

activités estivales.

La saison dernière, la ligue de balle-molle "Petite-Nation", faisait son ouverture officielle le 15 mai. Avec l'épaisseur de neige que nous avons cette année, l'ouverture peut être retardée.

Déjà, au moins six équipes ont manifesté le désir de se joindre au circuit Clouston. Si l'on se base sur les demandes faites à date, la ligue "Petite-Nation" connaîtra une autre année de gloire.

L'équipe de St-André qui avait terminé au premier rang 2 fois en 3 saisons a dû se contenter de la 5e position la saison dernière en ne participant pas aux séries éliminatoires. Ils n'ont sûrement pas l'intention de répéter la même chose en 1967.

J'apprenais en fin de semaine, que le meilleur joueur de 3e but de la ligue "Petite-Nation" ne participerait pas aux premières parties régulières et ne serait peut-être pas de retour cette saison. Vous avez sûrement reconnu Michel Malette. Ce dernier suit présentement, des cours de barbier à Montréal.

D'autre part, j'apprenais également que MM. Guy Gollain et André (Bidou) Charrette seraient les grands responsables de l'équipe de Papineauville, pour la prochaine saison. Le commanditaire serait nul autre que le propriétaire de l'hôtel Monette à Papineauville.

Hugues Servant, qui a fait parlé de lui dans le passé, aussi bien dans le domaine du hockey que dans le domaine de la

balle, ferait un retour au jeu cette saison avec l'équipe de Notre-Dame de la Paix. C'est un beau geste de sa part.

Au temps où il évoluait pour le Notre-Dame de la Paix dans la ligue de baseball "Prescott-Papineau", il était l'un des meilleurs premiers buts et cette saison il est sensé faire un retour au jeu. Il s'agit de l'habile Jean-Claude Gratton. Même s'il est classé parmi les vétérans, il est encore jeune.

Pour la prochaine saison de balle, le village de Ripon sera représenté par des joueurs locaux seulement, à l'exception d'un ou deux joueurs de l'extérieur; c'est du moins ce que me révélait le coach Jean-Denis Louiseize lors d'une récente conversation.

TEMOIN

### Pointe-aux-Chênes

Voici les résultats de la partie de quilles, Pte-au-Chêne de mercredi le 29 mars 67.

Classements:

1- Bernard Benoit	108
2- René Campbell	96
3- Jean-Guy Séguin	91
4- Gilles Cyr, remplaçant F. Berthiaume	83

Hommes:

H. S. René Campbell	175
H. T. Emile Larche	411

Femmes:

H. S. Mde Larche et Mde St-Jacques	155
H. T. Lise St-Jacques	382

Plus haute moyenne

Hommes:

Roger Houde	127
Emile Larche & Raoul Lafleur	121

Femmes:

Lise St-Jacques	125
-----------------	-----

### PLAISANCE Ligue mixte Labatt

SERIE FINALE, première s e m.

Hôtel du Patriote	1981
Texaco	1938
Rouge & Blanc	1861
Crown Diamond	1776
Mercury	1735
Charlebois Excel	1672

### Salle Maheux

Ligue Joyeux Copains	Comète Blonde	117
	Bout'en train	98
	Les Joyaux	90
	Gais-Lurons	63
Moyenne		
Hommes:	Moyenne des équipes:	
R. Coté	Comète Blonde	685
H. Lacoste	Bout'en train	642
G. Charron	Les Joyaux	627
R. Boyer	Gais-Lurons	626
P. Bourgeois		
A. Béllisle		
Femmes:	Hommes:	
V. Charron	H. T. Rolland Coté	446
B. Coté	H. T. Rolland Coté	207
I. Gauthier	Femmes:	
L. Béllisle	H. T. Paulette Labrosse	415
P. Labrosse	H. S. Paulette Labrosse	162
T. Pharand		
Classement	SALLE MAHEUX	
	Moyennes des femmes:	

M. Charron	122
L. Charron	119
M. Lacoste	119
L. Fournel	115
C. Matte	112
P. Pilon	111
G. Cayer	109
A. Bourgeois	108
A. Bissonnette	107
P. Therrien	106
D. Lauzon	106
V. Charron	105
M. A. Charron	105
L. Desjardins	104
R. Maillé	104
R. Maillé	104
Y. Maillé	103
J. Boyer	101
M. Massie	101
Mado Grosleau	100

H. S. J. P. Hébert	252
H. T. J. P. Hébert	565

Femmes - 10 P. H. M. Mistes.

G. Bourgeois	119
M. Maurice	101
G. Labrosse	101
J. Larche	100
A. St-Denis	98
R. Léonard	97
L. Corbeil	97
H. Deslauriers	96
N. Boucher	90
M. Simon	89

Hommes

A. Tittlit	147
G. Roy	137
J. G. Bourgeois	136
M. Durocher	135
J. P. Hébert	135
H. Boucher	133

### MONTEBELLO

SALLE DE QUILLES MONTEBELLO.

Hommes:

10 P. H. M.

J. G. Bourgeois	145
H. P. Hébert	142
R. Boucher	141
A. Tittlit	138
G. Tittlit	137
G. Roy	136
M. Durocher	133
P. Huet	133
G. Joanis	132
H. Boucher	131

### Tournoi Juvénile à Buckingham

Un important tournoi de hockey juvénile (ouvert) aura lieu les 21, 22 et 23 avril prochains à l'aréna de Buckingham. Seulement 16 équipes seront acceptées à ce tournoi. Un tro-

phée don de la brigade des pompiers de Buckingham sera l'enjeu du tournoi. Pour informations, appelez Raymond St-Jacques à 986-3451 ou Lawrence Raby 986-2789, à Buckingham.



Tél. 423-6684

### Salle de quilles Montebello

Il y a de la joie chez BOURGEOIS

Tous les jeudi - vendredi  
samedi - dimanche  
les allées sont libres.



Avis aux intéressés.

### L'HOTEL-MOTEL BAIE-NOIRE

Fernand Legault, prop.

427-6744

R. 8 - PLAISANCE

VOUS PRESENTE EN FIN DE SEMAINE

Vendredi - Samedi - Dimanche

L'ORCHESTRE

### 'Les Tjuana Strings'

3 SPECTACLES

Ven. - Sam. - Dim.

### Maitre-Pierre

MAGICIEN-COMEDIEN

Tous les vendredis soir,  
SOIREE DU BON VIEUX TEMPS

# Petites annonces

## Pour vos annonces classées

Voici quelques instructions aux usagers des annonces classées.  
 Annonces de 15 mots maximum, 50¢ sous l'insertion.  
 Avec cadre \$1.00 - Annonces de plus de 15 mots, \$1. l'insertion.  
 A noter : Toutes les annonces classées sont payables avant publication. On devra payer chaque annonce pour un minimum de deux semaines à la fois.

Merci de votre collaboration.

### MAISON A VENDRE

Maison à vendre à Plaisance (route 8). Construite de 3 ans. Trois chambres à coucher. Ecrire à Casier Postal 513, Thurso, Québec. (16-23-30-7)

A vendre: Restaurant, salle à manger toute équipée, bâtisse neuve comprenant 4 chambres à coucher, grande cuisine, salon, bon système de chauffage, cave en ciment, garage, grand terrain, situé en face de l'église à Montpellier. Qu'avez-vous à m'offrir? Meublé ou non, condition à discuter. S'ad. Arthur Mercier, Montpellier. (30-6-13-20-)

Exposition printanière de peintures et céramiques. Ecole Pie X, Papineauville, Qué., de 3 hres à 5 hres p.m. le 15 et 16 avril 1967. (30-6)

Achèterais piano usagé. S'adresser à tél. 2722, Montpellier. (30-6)

### Le journal est une vitrine

dans laquelle l'annonceur expose ses meilleurs produits à la libre concurrence

A vendre: Maison comprenant 4 chambres à coucher, garage double et située au centre du village de Notre-Dame de la Paix. S'adresser à Tél. 3631 N. D. de la Paix. (6-13)

A vendre: Maison comprenant 2 logis et située dans le village de St-André-Avellin. 1.6 gager comptant et conditions faciles de paiements. S'adresser à François Pharand, Tél. 140 J, St-André-Avellin (6-13)

## Larose Livestock

Encan tous les mercredis à 3.00 P.M.

986-3552

Masson, Qué.

	Marché	
Bons veaux		39 à 41
Moyens		34 à 39
Communs		30 à 34
Bonnes vaches		16 à 22
Moyennes		13 à 17
Découpées		11 à 14
Taures		20 à 24
Taureaux		21 à 24
Porcs à boucherie		23 à 25
Truies vivantes		14 à 17
Porcs sevrés		10 à 18
Bouillons	suivant qualité	20 à 26

### HOMMES - FEMMES DEMANDES

#### ST-ANDRE-AVELLIN

Pensionnaire pour garçons de 6 à 11 ans. Inscription par septembre. Cordiale bienvenue.

Couturière demandée; Travaillez à la maison en faisant de la couture. Nous fournissons le matériel et nous payons les frais de port aller et retour. Bon salaire payé au morceau. Ecrire à: Dépt. F7, Box 7010, A delaide Post office, Toronto, Ont. 30-6-13.)

#### REPRESENTANTE DEMANDEE

MESDAMES :  
 Devenez représentante AVON et gagnez des revenus substantiels.

Territoires ouverts: Fassett Vendée, Boileau, St-Emile de Suffolk.

Mme. G. Bordeleau  
 P.O. Box 126  
 Aymer, Quebec

Prendrais pensionnaires, travailleurs ou étudiants. S'adresser, tél. 111-S-2, St-André-Avellin. (23-30-7-14)

#### A VENDRE

Kiosque à patate frites à vendre à St-André-Avellin (doit être déménagé). Comprend trois poêles à patates, 1 poêle Hot-dog, Hamberger, 1 rond à café, 1 coupe patate, une toilette-lavabo pour le public et un lavabo pour le service dans le kiosque, avec eau courante. Vous adresser à Fernand Mallette, Chénéville ou Oscar St-Jean 195, 16e Rue Val-d'Or, Qué. - Tél. 824-2601. (6-13-20-27)

### DIVERS A VENDRE

A vendre: Une ferme comprenant maison privée, bâtiment, équipement ainsi qu'un terrain de 100 arpents. S'ad. Tél. 3504, N. D. de la Paix. (30-6)

A vendre: Foin de très bonne qualité. S'adresser à André Jean Sabourin, tél. 216-S-2, Ripon (30-6-13-20-27-4)

A vendre: Terrain comprenant bâtiment, équipement au complet, érablière en plus d'un endroit idéal près d'un lac. S'ad. Anselme Béllisle, Tél. 612-S-11. (6-13-20-27)

Logis neuf à louer 1er mai, 4 appartements. Tél. 985-2998. (2 sem.)

A vendre: Foin et paille. S'ad. Roméo Courtemanche, Rang des Cascades. (23-7-14-21)

Prendrais couture à la maison. Celles qui sont intéressées, veuillez communiquer par lettre avec Mme Fernand Dumais, R.R. No. 1, Chénéville (23-7)

A vendre: Sirop en cannette garanti, jusqu'à l'ouverture de l'Expo 67. S'adresser à M. Roch Séguin, Hotel des Monts, Tél. 2571, Montpellier (6, J. a. c.)

A vendre: Deux perruques 100% cheveux humains. Couleur auburn et platine. Aussi, ainsi que deux postiches, 100% cheveux humains. Aussi une caisse enregistreuse. S'adresser à Pierre Bourgeois, tél. 605-S-24 et 78 J, St-André-Avellin. (6-13-20-27)

A Vendre: 1 motocyclette Honda, Trail 1966, 90 cc, Milleage 500 milles, 1 malaxeur à ciment, 1 scie mécanique "Pionner" 66 No 650, Tél. 986-3411. (6-13)



### D. DALE MCCOOEY D.C.

Chiropractor - Chiropraticien

413 VICTORIA THURSO

Tel: 985-2462

HEURES DE BUREAU

Mardi 2 hres. à 8 hres. P.M.

Jeudi 2 hres. à 8 hres. P.M.



## Gilles Lanthier

COURTIER D'ASSURANCES

Tél. 73

St-André-Avellin

FUSIONNEZ VOS POLICES EN UNE SEULE

1

. POLICE  
 . PRIME  
 . DATE D'ECHEANCE  
 . REPRESENTANT  
 . COMPAGNIE

### Le journal est une vitrine...

dans laquelle l'annonceur expose ses meilleurs produits à la libre concurrence

### Un signe de confiance...

du vendeur dans la qualité de son produit; de l'acheteur dans l'intégrité du fabricant



Grâce à la variété de ses articles, à sa présentation soignée et à la régularité de sa distribution.

### Un gage de prospérité... LA VALLEE DE LA PETITE-NATION

à laquelle l'annonceur contribue en vous renseignant efficacement

10.19 assure le maximum d'efficacité en publicité.



On ne doit pas oublier que l'hebdomadaire demeure sur la table de famille durant toute la semaine et qu'il constitue ainsi un puissant véhicule de publicité pour le marchand avisé.

## TURPIN AUTOMOBILES INC.

Tél. 985-2255

270 rue Victoria, Thurso

### VOUS OFFRE LES SERVICES GRATUITS SUIVANTS

Vérification DE L'ALIGNEMENT DES ROUES

Vérification DE LA PERFORMANCE DE VOTRE MOTEUR AVEC LA MACHINE "ALLEN"

Vérification DU SYSTEME D'ECHAPPEMENT

Avec la venue du printemps, assurez-vous un roulement parfait en consultant les experts du Garage Turpin

**Bienvenue à tous**

**Welcome To All**

**Ouverture  
officielle**



**Official  
Opening**

# BENEDICTION

Par-By M. LE CURE ROLLAND DELISLE, PTRE

INVITES D'HONNEUR: M. VIATEUR ETHIER ET L'HONORABLE LOUIS-P. CECILE GUESTS OF HONOR  
DIGNITAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONAL HARVESTER CO. LTD. DIGNITARIES

# Plantagenet Farm Supplies Ltd.

**3 P.M., APRIL 8 AVRIL A 3 P.M.**

Plantagenet, Ont.

LE 6 AVRIL, 1967.

P L A N T A G E N E T

F A R M

S U P P L I E S L T D.

HENRI LALONDE PRES.



TEL. 673-5184-5  
TELEX 013-413

INTERNATIONAL  
FARMEQUIPMENT

TRACTORS  
TRUCKS

A TOUS LES LECTEURS,

LA SEMAINE DERNIERE, PAR L'ENTREPRISE DE VOTRE JOURNAL, NOUS VOUS FAISONS PART DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DE NOS LOCAUX POUR LE 8 AVRIL.

AUJOURD'HUI, A TITRE DE PRESIDENT DE CETTE ENTREPRISE, JE ME FAIS UN PLAISIR DE VOUS INVITER PERSONNELLEMENT A VENIR NOUS VISITER DURANT CETTE JOURNEE.

CERTAINEMENT QUE JE TIENS A LA PRESENCE DES HOMMES MAIS, JE ME PERMETS D'INSISTER SUR CE POINT, LES DAMES ET LES ENFANTS SONT PARTICULIEREMENT INVITES. NOUS AVONS PREVU UN PROGRAMME DE VUES ANIMEES QUI AMUSERA LES ENFANTS ET NOUS NE DOUTONS PAS DU FAIT QUE LES DAMES (ET DEMOISELLES) SERONT INTERESSEES DE VISITER NOS LOCAUX ET DE CIRCULER PARMY NOS ETALAGES.

DURANT VOTRE VISITE N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE VOUS ARRETER A NOTRE COMPTOIR DE CREPES. POUR VOTRE BON PLAISIR NOUS AVONS PRIS UN ARRANGEMENT SPECIAL AVEC UNE COMPAGNIE QUI SE SPECIALISE DANS CE DOMAINE. LA SEULE CHOSE QU'ILS AURONT A FAIRE DURANT TOUTE LA JOURNEE SERA DE VOUS SERVIR DE SUCCULENTES CREPES AVEC DU SIROP D'ERABLE, ET CECI GRATUITEMENT, TANT QUE VOUS EN VOUDREZ.

ESPERANT AVOIR LE PLAISIR DE VOUS SALUER PERSONNELLEMENT SAMEDI LE 8, JE DEMEURE,

AMICALEMENT VOTRE.

*Henri Lalonde*  
HENRI LALONDE, PRESIDENT.

HL/ML.

**Pancakes For All**

**Free Movies**

**Display of Machines**

**Tractors and Trucks**

**Doors Open**

**At Noon**

**1er prix de présence - 1st door prize**



ET PASSEPORT POUR L'EXPO AND EXPO '67 PASSPORT

**Crêpes pour tous**

**Vues animées**

**Etalage de tracteurs**

**camions - machines agricoles**

**Les portes ouvriront**

**à midi**